



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

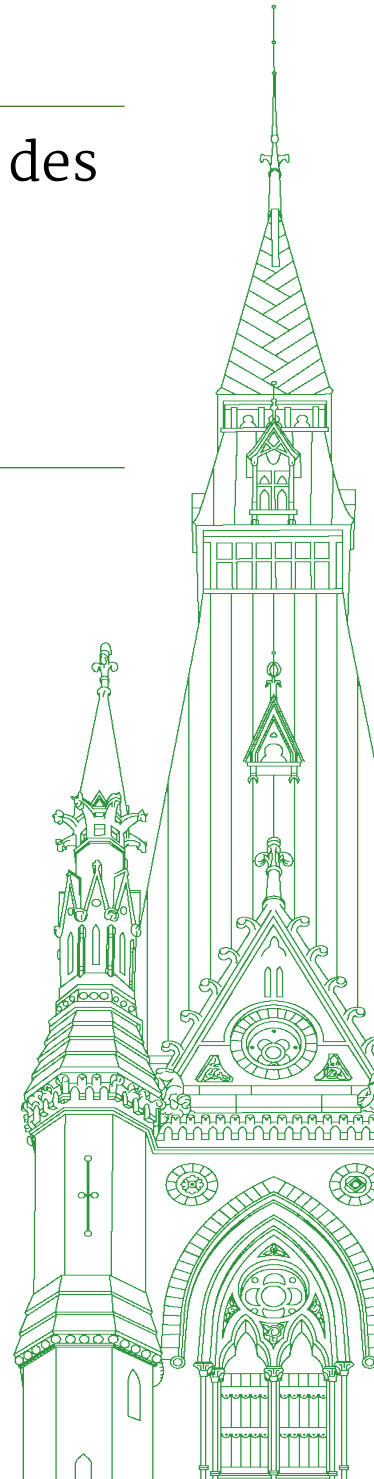
Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 028

Le jeudi 16 avril 2026

Président : Chris Bittle



Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le jeudi 16 avril 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (Chris Bittle (St. Catharines, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 28^e réunion du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, le Comité se réunit aujourd'hui dans le cadre de son étude sur l'état actuel de la résilience civique au Canada. La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle, et d'autres participent à distance sur Zoom.

Je demanderais à tous les participants dans la salle de consulter les fiches placées sur la table, qui renferment un lien vers une courte vidéo sur la protection de la santé et de la sécurité de tous les participants, et des interprètes en particulier.

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Lorsque vous voulez prendre la parole, levez la main si vous êtes dans la salle ou utilisez la fonction « Lever la main » si vous êtes sur Zoom.

J'aimerais accueillir le premier groupe de témoins. Nous recevons M. Aengus Bridgman, professeur adjoint à l'Université McGill, et M. Taylor Gunn, chercheur, National Centre for Critical Infrastructure Protection Security and Resilience à l'Université Carleton. Nous avons aussi M. Chris Blask, de QuietWire, qui témoigne-ra en ligne.

Nous commençons avec M. Gunn pour cinq minutes.

Taylor Gunn (chercheur, National Centre for Critical Infrastructure Protection, Security and Resilience, Carleton University, à titre personnel): Merci beaucoup de m'avoir réinvité à témoigner. Ma dernière comparution remonte à environ 4 500 jours, ou 12 ans, dans le cadre de l'étude d'un projet de loi qui aurait eu la conséquence non voulue de retirer à Élections Canada la capacité de contribuer à des activités d'éducation à la citoyenneté pour les élèves des écoles primaires et secondaires.

Mon expérience devant le Comité avait été très motivante. Les députés étaient lucides. Ils partageaient mes préoccupations et celles des autres témoins. Un amendement a été apporté, et je les en remercie. Ma confiance envers l'institution du Parlement et mon admiration envers le travail qui y est fait viennent de cette expérience. Afin de donner aux membres du comité PROC matière à se réjouir lors des jours sombres, j'ai voulu faire part de ce résultat tangible obtenu grâce notamment au travail que le Comité a accompli avec nous et avec d'autres.

Je voulais vous dire que grâce à cet amendement, Élections Canada a pu soutenir, un an plus tard, ce que vous appelez peut-être

le programme d'élections parallèles Vote étudiant. Le contenu de ce programme a un lien avec tous les témoignages qui ont été prononcés jusqu'à présent sur le sujet en comité. Sept mille six cents écoles se sont inscrites au programme, et 920 000 Canadiens n'ayant pas l'âge de voter ont rempli un bulletin de Vote étudiant. En 2019, près de 10 000 écoles ont participé, et 1,2 million d'élèves ont rempli un bulletin. En 2021, le nombre d'écoles était de 7 600 écoles, et les élèves ont été 810 000 à voter à la troisième semaine de septembre, même si c'est à peu près la pire période pour tenir des activités spéciales dans les écoles.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Excusez-moi, monsieur le président.

L'interprète me signale qu'elle n'a pas reçu le texte et que le témoin le lit tellement vite qu'elle ne peut pas interpréter au même rythme.

Le témoin peut-il remettre un texte à l'interprète?

[Traduction]

Le président: Nous n'avons pas reçu la déclaration liminaire à l'avance. J'ai demandé au témoin de ralentir un peu le débit pour faciliter le travail des interprètes.

Merci.

Taylor Gunn: Je vais parler plus lentement. Le temps qui s'est écoulé pendant l'interruption me sera-t-il remis?

C'est bon? D'accord. Je suis désolé. Je vais faire de mon mieux pour ralentir le débit. Ce n'est pas ma plus grande force.

Aux élections fédérales de l'an dernier, 7 100 écoles et un million d'élèves ont rempli un bulletin de Vote étudiant. Comme je le disais, lorsque vous aurez le spleen, rappelez-vous que les travaux du Comité ont permis à quatre millions d'enfants n'ayant pas l'âge de voter de participer à un scrutin. Merci de votre travail.

Vous avez choisi un immense sujet d'étude. Je vais me concentrer sur certains aspects seulement. Je vais commencer par exposer brièvement mon point de vue sur l'état de la résilience civique au Canada.

J'estime que nous sommes très résilients — pour l'instant. Les recherches que je mène depuis quelques années sur la résilience civique m'ont donné la chance de parler aux personnes les plus intéressantes au pays et dans le monde. Ces personnes qui font partie d'une catégorie à part et avec lesquelles j'ai eu le privilège de discuter sont les membres actuels et les anciens membres des Forces armées canadiennes.

J'ai mangé avec un dénommé Dave hier soir. Il était major dans l'armée canadienne. Il a été déployé à l'époque de l'invasion de l'Ukraine. Il est allé sur la ligne de front. Il connaît mon travail. Il a dit quelque chose pendant que nous quittions ce petit pub très sympathique de la rue Elgin. Voici ses paroles exactes: « La résilience est la seule chose impossible à bâtir en temps de guerre. Une fois la guerre déclenchée, vous pouvez essayer n'importe quoi d'autre, mais si vous n'avez pas la volonté, vous êtes perdu. » Je sais que la guerre n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui, et c'est très bien, mais vous pouvez mettre un espace blanc après le passage « La résilience est la seule chose impossible à bâtir... » et y insérer les mots que vous voulez.

La deuxième partie de votre étude se penche sur les moyens à prendre pour bâtir la résilience. C'est mon interprétation. Fondamentalement, le sujet de cette étude est l'attachement. Il faut se concentrer sur l'attachement les uns envers les autres et sur le sentiment d'appartenance au Canada et aux valeurs et aux idéaux qui y sont associés.

Je vais terminer en parlant du comment. J'adore étudier le fonctionnement des choses. Depuis 20 ans, je me penche sur les mécanismes de l'engagement civique et de l'éducation à la citoyenneté. C'est ce que je fais dans la vie. Il faut trouver comment inciter les gens à connaître leurs concitoyens et à développer un attachement pour le Canada. Nous avons une occasion incroyable. Le contexte actuel amène les forces armées à explorer des avenues très différentes telles que l'augmentation des effectifs de la Première réserve et ce qu'il faudrait pour mettre sur pied une réserve stratégique. Je ne sais pas si M. Wilkinson... À une autre réunion du Comité, il a été question de la mise à l'échelle des mesures et de programmes comme Katimavik, auquel participent environ 10 000 enfants par année. C'est merveilleux, même si je suis habitué à des taux de participation dans les centaines de milliers et les millions. Nous avons l'occasion d'encourager nos forces armées à voir sous un angle entrepreneurial le développement de leur réserve supplémentaire et stratégique.

Je pourrais parler de nombreux autres thèmes qui ont été soulevés par des témoins aux réunions précédentes, mais je vais m'arrêter là.

Encore une fois, je vous remercie du travail que vous faites.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Bridgman pour cinq minutes.

Aengus Bridgman (professeur adjoint, Université McGill, et directeur, Observatoire de l'écosystème médiatique, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de m'avoir réinvité à témoigner. Lors de ma comparution en novembre dans le cadre de l'étude sur l'ingénierie étrangère, j'avais parlé de la résilience et de l'intégrité de l'information. Par conséquent, je suis heureux que le Comité entreprenne une étude précisément sur ces questions et qu'il me donne l'occasion de faire part de mon point de vue et de mes travaux.

Je dirige l'Observatoire de l'écosystème médiatique, l'organisme le plus important au Canada ayant pour mission de surveiller l'espace informationnel et les conditions de l'apparition et de la consommation de l'information ainsi que sa capacité à influencer sur les opinions et les comportements des Canadiens. Des spécialistes du domaine de l'intégrité de l'information et moi-même sonnons l'alarme depuis déjà plusieurs années. Des mises en garde ont été

énoncées assez récemment par la commissaire Hogue pendant la commission du même nom.

Je voudrais aborder aujourd'hui trois choses dont le Comité est au courant et qui mériteraient vraiment d'être approfondies dans le cadre de cette étude.

Premièrement, à l'heure actuelle au Canada, l'environnement de l'information est peu réglementé comparativement à celui de bon nombre des pays semblables au nôtre. Les plateformes utilisées au pays ne donnent pas d'accès aux données ou ne respectent pas les normes de base en matière de responsabilité et de transparence sur leurs activités. Je pourrais citer bon nombre d'exemples où les parlementaires comme vous avez demandé aux plateformes de répondre à une norme de base décente de transparence liée au traitement de l'information et aux activités inauthentiques, mais cette demande n'a pas eu de suites.

En règle générale, les plateformes de médias sociaux et d'IA ont été en mesure de s'approprier de vastes parts du marché. Elles servent parfois très efficacement les intérêts de la démocratie canadienne, mais elles leur portent aussi parfois totalement préjudice. Il y a eu une série de soubresauts sur le plan législatif et de la gouvernance, mais je crois fermement que dans le contexte actuel, nous accusons un grave retard par rapport à d'autres pays, particulièrement par rapport aux partenaires européens. Il est plus que temps d'agir. En fait, il est déjà largement passé minuit.

Deuxièmement, je voudrais parler de la façon dont l'IA est en train de restructurer l'environnement informationnel. Des changements notables se sont déjà produits. Il y a environ un mois, nous avons publié une étude sur la manière dont les agents de l'IA ingèrent et remanient les contenus journalistiques canadiens. Ce sera de plus en plus sous cette forme que les Canadiens recevront des informations sur leur communauté et sur ce qui se passe autour d'eux. Les observateurs recensent dans cet espace des comportements responsables, intéressants et innovants, mais ces comportements ont pour objet de répondre aux intérêts des plateformes, et non pas de servir la démocratie. Nous continuons à surveiller le phénomène de très près. Je tiens à souligner que dans l'étude que j'ai mentionnée, nous avons relevé des comportements nettement abusifs, particulièrement envers la population francophone au Canada. Nous avons aussi remarqué des éléments nuisibles au journalisme de langue française de même que le sous-référencement des contenus en question.

Troisièmement, notre époque connaîtra bientôt de profonds changements qui iront en s'accéléralant. Nous sommes tous fatigués des changements et de la vitesse à laquelle l'environnement de l'information s'est transformé dans les 20 dernières années. Eh bien, attachez vos ceintures, parce que cette évolution rapide se poursuivra. Bientôt, bon nombre de nos interactions avec l'IA se feront peut-être au moyen d'une interface de type robot conversationnel, que les Canadiens sont déjà nombreux à utiliser. Nous nous approchons très rapidement d'un espace agentique, où les utilisateurs demanderont aux agents d'IA de trouver et de leur transmettre l'information. Les niveaux de confiance à leur endroit sont très élevés.

Il faut voir ces transformations comme une occasion à saisir. Nous vivons dans une période très excitante. Il faut réfléchir à la façon dont cette technologie peut soutenir la démocratie et la résilience civique, de même que renforcer l'intégrité de l'information, mais il faut aussi anticiper les dangers. C'est un espace pernicieux. Nous serons encore en mode rattrapage lorsque se produiront une autre restructuration de la société et une autre restructuration radicale de l'environnement de l'information.

J'ai deux recommandations très claires.

Premièrement, nous avons depuis longtemps l'impression que l'environnement de l'information au Canada ne peut pas être réglementé ni gouverné pour toutes sortes de raisons. Il faut évacuer cette idée de notre esprit. Il existe des solutions à portée de main pour assurer de la transparence concernant l'utilisation et l'origine des données de même qu'un accès pour les chercheurs et des bases pour la reddition de comptes de base. D'autres solutions relativement faciles permettraient de contrer les préjudices en ligne. Nous pouvons appliquer ces solutions, et il faut le faire de toute urgence.

• (1110)

La deuxième recommandation porte sur l'infrastructure de résilience civique, particulièrement dans l'environnement de l'information, mais aussi à une échelle un peu plus vaste. Puisque le grand programme dans le cadre de l'Initiative de citoyenneté numérique tire à sa fin, tout comme d'autres programmes issus de Patrimoine canadien et d'autres ministères, nous avons l'occasion de réfléchir aux prochains investissements. Je trouve encourageante la somme de 31,5 millions de dollars qui sera affectée à l'amélioration de la protection de l'environnement de l'information contre les adversaires étrangers. Je constate toutefois que le volet de la résilience civique est à la traîne, et cela devrait être une priorité dans la prochaine année.

Je soulignerais pour terminer, si le président me le permet, que deux événements très importants s'en viennent: les élections au Québec et un référendum qui se tiendra en Alberta, vraisemblablement avant la fin de l'année. Ce sont des moments critiques pour la démocratie au pays. L'intégrité de l'information est essentielle au succès de ces processus démocratiques.

• (1115)

Le président: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Blask pour cinq minutes.

Chris Blask (directeur général, QuietWire): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de l'invitation.

Je m'appelle Chris Blask. Je suis cofondateur et chef de la direction de QuietWire, une entreprise canadienne qui met au point des infrastructures d'IA. Mon travail se situe à l'intersection de la cybersécurité, de la confiance institutionnelle, de la mémoire organisationnelle au niveau communautaire et du déploiement de solutions physiques d'IA.

Je vais commencer en affirmant tout simplement que la résilience civique est un problème d'infrastructure et non pas un problème de message. Lorsque les gens ne font plus confiance aux institutions et à ce qu'elles diffusent, qu'ils ne savent plus où trouver des informations locales véridiques et qu'ils ressentent une distance entre eux et les institutions, la capacité d'interpréter collectivement les événements disparaît et la résilience commence à s'effriter. À ce stade, les messages centralisés, même largement diffusés, ne servent à rien.

Aucune stratégie de communication ne peut venir à bout d'un déficit de confiance.

La résilience est une chose beaucoup plus terre-à-terre. Elle prend sa source dans les communautés qui ne sont pas aliénées. Ces communautés se souviennent des événements passés, savent en quoi faire confiance, sont en mesure d'extraire collectivement un sens des événements présents, et fonctionnent encore au moyen d'interactions humaines. Le concept de résilience peut sembler abstrait, mais il a une application très concrète. Les communautés résilientes se nourrissent de personnes de confiance, de souvenirs communs, d'institutions locales crédibles et d'outils qui les aident à dégager un sens des événements sans perdre leur pouvoir d'agir. Voilà ce sur quoi le Canada devrait se concentrer.

À QuietWire, nous mettons au point des systèmes d'IA locaux qui aident les communautés, les organismes gouvernementaux et les entreprises à préserver la continuité, à renforcer la mémoire organisationnelle et à comprendre leur propre évolution au fil du temps. Ces systèmes ne remplacent pas les êtres humains et ne fonctionnent pas comme des plateformes centralisées qui récoltent des données, mais comme des infrastructures qui soutiennent le jugement humain, la bonne gestion et la confiance au niveau local. Cette solution ne règlera pas à elle seule le problème, mais elle constitue à mon avis une ressource utile faite au Canada.

Une bonne part de la conversation publique sur la résilience civique devient très rapidement une conversation sur la désinformation, la modération, les politiques des plateformes et la mise en œuvre de réponses centralisées. Ces éléments sont importants, mais ils se trouvent en aval. Si la population se sent infantilisée et contrôlée, voire corrigée ou manipulée, la résilience se dégrade au lieu de se renforcer. La résilience civique se développe lorsque les gens entretiennent entre eux des liens, qu'ils se reconnaissent dans leurs institutions, et qu'ils se sentent en contrôle des systèmes qui leur permettent de comprendre leur environnement. C'est en répondant à ces besoins que l'IA devient un outil qui aide à préserver la continuité, à se souvenir des événements et à les interpréter, et à assurer des services au niveau local.

L'IA utilisée à bon escient aide les communautés à préserver les connaissances, à accéder à la mémoire organisationnelle, ainsi qu'à soutenir l'éducation, à renforcer la continuité institutionnelle et à ne pas devenir étrangère à elles-mêmes avec le temps. Je précise que ces systèmes ne sont pas destinés aux organismes de grande taille dotés d'un budget important. Le Canada peut soutenir les solutions qui sont accessibles aux municipalités ordinaires, aux bibliothèques, aux communautés autochtones, aux écoles et aux petites et moyennes organisations, et qui apportent une valeur ajoutée.

Cette utilisation de l'IA ne consiste pas à fabriquer des consensus ou à imposer des messages d'en haut. Cette distinction est une des plus importantes à saisir pour le Comité. Une application saine de la résilience civique ne se traduit pas par une gestion centralisée du message, mais plutôt par la mise en place d'une capacité distributive portée par les communautés et ancrée dans l'humain. Si je devais vous donner trois recommandations concrètes, ce serait les suivantes.

Premièrement, il faut traiter la résilience civique comme une infrastructure — pas uniquement comme un problème de message, mais comme quelque chose qui mérite un soutien réel, des essais et un encadrement institutionnel à long terme.

Deuxièmement, il faut investir dans une mémoire communautaire et des systèmes dignes de confiance. Les municipalités, les bibliothèques, les collectivités autochtones, les écoles et les organismes civiques locaux ont besoin d'outils pour aider à préserver les connaissances, à maintenir la continuité et à soutenir la recherche de signification au niveau local.

Troisièmement, il faut soutenir un mode de gestion axée sur l'humain, et non pas seulement sur les technologies. Chaque système dépend pour fonctionner de personnes qui inspirent confiance sur le terrain. Si le Canada veut être résilient, il doit soutenir les personnes qui jouissent de la confiance de leur communauté: les enseignants, les bibliothécaires, les dirigeants municipaux, et les employés et les responsables des services communautaires.

Ma thèse est la suivante: le Canada ne renforcera pas sa résilience civique en optant pour des solutions de gestion abstraites et centralisatrices. Il doit adopter des solutions locales et décodables, qui inspirent la confiance et qui prennent leur source à même les communautés.

Merci beaucoup de votre temps.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons passer à présent aux questions des députés.

Nous commençons avec M. Van Popta pour six minutes.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être des nôtres et de nous faire part de leurs connaissances dans le cadre de l'étude que nous amorçons sur l'état actuel de la résilience civique au Canada.

Monsieur Gunn, je vais peut-être commencer avec vous.

Vous avez parlé de la participation électorale et de ce que fait votre organisme pour encourager l'engagement civique des jeunes. Je pense que votre travail a porté ses fruits. Vous avez dit que lors des dernières élections, en 2025, le taux de participation des jeunes avait augmenté.

Toutefois, globalement, le taux de participation aux élections n'est pas grandiose. Un taux de participation record de 80 % a été enregistré en 1958, lorsque John Diefenbaker a gagné avec une majorité écrasante. Depuis cette année repère, la participation des électeurs ne cesse de diminuer, à l'exception de quelques soubresauts. Au niveau provincial, les taux sont parfois très bas, surtout aux élections partielles. Pourriez-vous parler de la participation des électeurs et du lien avec la résilience civique?

• (1120)

Taylor Gunn: Oui. À titre de précision, j'ai quitté Civix il y a quatre ans, mais j'admire toujours le travail que fait l'organisme. Je suis seulement revenu un peu à mon passé pour étayer mon témoignage.

Je voudrais aussi féliciter M. Van Popta du taux de participation dans son district électoral aux dernières élections fédérales. Il s'est classé au troisième rang par rapport à ses collègues du Comité pour le nombre de bulletins de vote des enfants avec juste un peu moins de 5 000 bulletins.

Une voix: Faisons sortir le vote.

Taylor Gunn: C'est formidable. Félicitations. Trente et une écoles ont participé dans son district électoral.

Dans ma prime jeunesse, je pensais que le taux de participation était la meilleure mesure de la santé de la démocratie dans un pays donné. Aujourd'hui, je dirais plutôt que c'est un indice. Chaque génération interprète à sa manière le lien entre l'exercice du devoir citoyen et le taux de participation électorale. Je ne suis pas pour autant à l'aise avec le déclin du taux de participation. Vous avez raison de souligner que la participation des jeunes aux dernières élections fédérales et à certaines autres qui se sont tenues au cours des dernières années instille un peu d'espoir. Remercions le ciel qu'Élections Canada surveille et analyse ce qui se passe aux urnes.

Je ne suis pas vraiment mal à l'aise avec le changement. Je suis d'avis qu'il faut seulement l'accepter et qu'il ne faut pas abandonner le sens du devoir civique. Il ne faut pas non plus croire que le clictivisme, peu importe ce que ce néologisme peut signifier, remplacera la participation électorale. Le vote est un acte fondamental de citoyenneté que nous devrions toujours traiter comme tel. Il faut mener des actions continues et investir davantage dans l'éducation à la citoyenneté.

M. Blask a prononcé un témoignage fantastique. Je ne le connais pas personnellement — j'ai seulement quelques messages de lui sur LinkedIn —, mais son concept de communauté et la perspective ascendante plutôt que descendante qu'il prône par rapport à certains aspects de la résilience civique sont des choses auxquelles je crois fermement et sur lesquelles il faut continuer à travailler et à miser. Ces questions ne se régleront pas du jour au lendemain. Nous avons tous un rôle à jouer — y compris les parlementaires dans la manière dont ils se comportent aux comités, à la Chambre des communes et à la maison — pour renforcer la confiance du public envers les institutions.

Tako Van Popta: Monsieur Bridgman, je vous cède la parole.

Vous avez évoqué la situation du Canada en matière de réglementation des plateformes, et je pense que vous critiquez le retard que le pays a pris dans ce domaine. Cependant, nous avons le projet de loi C-18, qui a été adopté au cours de la législature précédente. Encore une fois, nous parlons de résilience et d'engagement civiques. Selon vous, le projet de loi C-18 apporte-t-il un avantage net ou un désavantage net à ce chapitre?

Aengus Bridgman: Le lien qui est très explicitement établi est celui entre la qualité du journalisme canadien et la production journalistique canadienne en matière de résilience civique. Le gouvernement a fait de ce lien une priorité. Une meilleure qualité de production d'informations locales garantira ou favorisera la résilience civique. Je pense que cette idée est fondamentalement judicieuse. Ce que nous voulons, c'est mettre à la disposition de chaque citoyen des informations de haute qualité et facilement accessibles pour les aider à prendre des décisions éclairées. C'est par là qu'il faut commencer.

Maintenant, pour ce qui est de savoir si le projet de loi C-18 est une réussite ou non, il a eu deux effets majeurs. Le premier est le versement de 100 millions de dollars par année par Google pour soutenir le journalisme canadien. Par conséquent, plus de journalistes écrivent des articles et l'information est plus accessible. C'est peut-être une bonne chose, mais il y a eu un préjudice énorme, à savoir que les nouvelles ne sont plus largement accessibles sur Facebook et Instagram. Je pense que la décision de Meta de supprimer les nouvelles n'était pas coulée dans le béton. On observe un enchaînement ici. Il y a eu le projet de loi C-18, puis la décision de Meta.

Je pense que le geste de la société repose en grande partie sur une faille. Cette faille réside dans le fait que les décideurs ont interprété de manière très stricte que les médias d'information et les particuliers ne peuvent pas publier de liens vers des actualités. Puisque ces deux choses ne se produisent pas, ils prétendent qu'ils ne diffusent pas l'actualité. C'est pourtant faux. Si vous demandez aujourd'hui aux Canadiens où ils s'informent — vous pouvez le leur demander, nous avons publié des résultats à ce sujet —, ils vous répondront qu'ils le font sur Facebook et Instagram. C'est là qu'ils vont pour s'informer.

Nous sommes dans une impasse. Nous disons qu'ils ne sont pas assujettis à cette loi. Ils ne contribuent pas à ce fonds, parce qu'ils ne diffusent pas l'actualité. En même temps, selon la plateforme, 40 à 50 % des Canadiens déclarent s'informer à ces endroits. C'est une contradiction inhérente qui me préoccupe profondément. Elle soulève toutes sortes de problèmes, mais je pense qu'il faut absolument continuer à en tenir compte.

L'autre élément du projet de loi C-18 qui reste vraiment en suspens est son applicabilité aux plateformes d'IA. L'audit sur l'IA dans le domaine de l'information que j'ai mentionné révèle une chose. Si vous vous rendez aujourd'hui sur n'importe quel agent conversationnel basé sur l'IA et que vous lui posez une question sur un événement d'actualité récent au Canada, il vous fournira — et notre étude le documente avec des détails pénibles — un substitut proche du contenu des journalistes canadiens, en récupérant le contenu des journalistes, en le conditionnant et en vous le présentant comme son propre produit.

• (1125)

Le président: Merci beaucoup. Je suis désolé, mais nous avons dépassé le temps imparti.

Nous allons passer à Mme Vandenberg. Vous avez six minutes, je vous prie.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup. Je tiens à remercier les trois témoins de leurs très bonnes idées.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Gunn. Dans le cadre de votre travail au sein de CIVIX, vous mettez notamment les jeunes en relation avec leurs élus, contribuant ainsi à démystifier le processus. J'ai beaucoup aimé le mot que vous avez utilisé lorsque vous avez parlé d'un lien d'attachement. Je voulais revenir là-dessus, car je pense que c'est l'un de nos défis. J'ai souvent dit que les gens avaient cessé de s'écouter les uns les autres. Ils sont pris dans cette boucle de rétroaction sur les réseaux sociaux, qui entraîne la polarisation.

J'aimerais vous entendre sur la nécessité de créer des forums où des personnes aux opinions divergentes pourraient se parler, s'écouter et discuter. Je pense à des initiatives qui existent aux États-Unis, comme Search for Common Ground ou Millions of Conversations, qui organisent des dîners réunissant des personnes aux opinions divergentes. Tous les vendredis, je tiens un café-rencontre sur Zoom ouvert à mes électeurs. Tout le monde peut y participer. Ce sont eux qui choisissent les sujets, et les gens s'écourent mutuellement.

Pouvez-vous nous dire brièvement ce que nous pouvons faire, en tant que gouvernement, pour favoriser ce genre de conversation et lien d'attachement?

Taylor Gunn: Je vais essayer. C'est une question délicate.

Il ne faut pas oublier non plus que des choses nous séparent les uns des autres. Je dirais que c'est vrai pour les écrans en général. Ce phénomène est documenté depuis longtemps. Lorsque j'ai commencé à travailler dans les écoles en 2002-2003, je me souviens à quel point il était choquant d'envisager une chose comme un logo d'entreprise sur une affiche dans les écoles. Je m'en souviens, et je prenais cela au sérieux, parce que les écoles sont des lieux sacrés. À peine quelques années plus tard, tous les enfants de la commission scolaire recevaient une adresse Gmail. Je me suis demandé s'il n'y avait pas un peu d'hypocrisie à dire qu'on ne pouvait pas avoir de logo d'entreprise, mais que tout le monde pouvait avoir une adresse Gmail.

Je suis désolé de le dire, mais je pense que nous nous bercions également d'illusions au sujet des avantages de la technologie dans les écoles, qui continuait à scotcher les enfants à leurs écrans comme forme d'apprentissage. Je peux vous recommander des personnes qui vous expliqueront pourquoi cela n'a pas fonctionné pour les élèves. Il y a constamment des éléments qui jouent contre nous.

Lorsqu'on réunit les gens en personne, il n'y a pas de polarisation. Cela tient en partie au fait que vous perdez votre capital social si vous affirmez en personne certaines choses que vous diriez en ligne, et que vous n'êtes pas non plus sous le couvert de l'anonymat. Pendant longtemps, tout le monde pensait qu'il fallait aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, en supposant qu'ils étaient sur Instagram, ce qui n'a jamais été une bonne idée, selon moi. Nous aurions toujours dû faire des choses en personne. Je sais que c'est plus coûteux, mais je pense que nous commençons peut-être à prendre conscience que les grandes choses sont tout simplement plus coûteuses.

Vous avez aussi un rôle à jouer... Sans vouloir être méchant ou vous manquer d'égard, la façon dont vous vous traitez tous publiquement sert en quelque sorte de modèle aux gens dans la manière dont nous devons nous parler. Plus vous manquez de politesse, plus il devient acceptable pour les gens de ne pas se parler gentiment. Nous en avons un très mauvais exemple tout près de chez nous, mais pas dans notre pays. Les intervenants scolaires disent que les enfants imitent ce qu'ils voient chez les personnalités les plus influentes du pays. C'est juste un élément à prendre en compte dans ce contexte.

Rien n'est facile, madame Vandenberg. C'est un travail en cours. Plus nous nous éloignons de ces appareils, plus nous sommes naturellement cohésifs sur le plan social.

• (1130)

Anita Vandenberg: Monsieur Blask, vous avez dit des choses intéressantes. Vous avez indiqué que la préoccupation au sujet de la désinformation se situe en aval. Je me demande si vous pourriez aborder le même sujet en vous appuyant sur cette idée de rapports humains, et du fait qu'il faut renforcer ces liens, les souvenirs et les institutions.

Pourriez-vous également nous parler des façons productives et constructives de dialoguer? Les réseaux sociaux peuvent également être le vecteur de formes d'engagement susceptibles d'accroître la polarisation et la méfiance envers les institutions. Pourriez-vous nous en parler dans le contexte de votre travail?

Chris Blask: J'ai consacré la majeure partie des 35 dernières années à la cyberrésilience, à la cybersécurité, et ainsi de suite. Cela m'a amené à parcourir toutes les voies possibles à l'échelle mondiale, au sein d'États-nations, d'organisations et de toutes sortes de zones de conflit.

Au cours des sept dernières années, je me suis concentré sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement. J'ai présidé les groupes de travail de partage d'informations sur les chaînes d'approvisionnement au département de la Sécurité intérieure des États-Unis. Nous discutons ici avec un groupe international de la manière dont nous pouvons rétablir la confiance au sein des chaînes d'approvisionnement, compte tenu du monde dans lequel nous vivons, et pas seulement au regard des événements actuels. La situation devient d'une complexité fractale.

Ce que nous observons sur les réseaux sociaux ou ce que nous appelons des réseaux sociaux est similaire à ce que nous constatons dans d'autres infrastructures. Il existe un certain degré d'imaturité qui ne reflète pas encore la réalité des relations que nous entretenons dans le monde des affaires et au sein des communautés civiles, dont il est question ici, et ainsi de suite.

Mon point de vue, et celui de notre équipe est que toutes ces questions doivent être résolues à l'échelle locale, et nous disposons enfin de la technologie et des moyens nécessaires pour y parvenir. Nous nous sommes retrouvés avec un contrôle centralisé avec Google et toutes ces grandes entités, non pas parce que c'était ainsi qu'Internet était censé être construit, mais parce que c'est ce qui fonctionnait à l'époque. Je pense que nous avons la chance que plusieurs évolutions techniques se concrétisent à peu près au moment où nous avons vraiment besoin de sortir de l'infonuage et de tout rapatrier dans la communauté locale.

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme DeBellefeuille, pour six minutes.

Chers témoins, si vous ne parlez pas français, vous pouvez mettre vos écouteurs.

Monsieur Blask, assurez-vous d'être sur le canal d'interprétation en français.

[Français]

Madame DeBellefeuille, vous avez la parole pour six minutes.

Claude DeBellefeuille: Merci, monsieur le président.

C'est la partie francophone de la rencontre. Je vous invite donc à pratiquer votre français.

Monsieur le président, je voudrais remercier les interprètes, qui sont ici en personne.

Je peux témoigner du fait que je reçois une excellente interprétation. Je les remercie infiniment. Je sais que ce n'est pas toujours facile quand on n'a pas le texte sous les yeux. Je les remercie donc sincèrement. Je peux le faire parce que je les vois. Je vois leur sourire, ils voient mon expression. Ils vont être capables de bien interpréter mes propos.

Monsieur Gunn, je suis d'accord avec vous sur le fait que, dans l'environnement dans lequel nos jeunes évoluent, il y a une perte d'humanité. De plus, on ne développe pas le sens critique chez nos enfants pour qu'ils deviennent de bons citoyens. On éduque des enfants qui vont dire que, ce qu'ils lisent, c'est vrai. Nous savons très bien que leurs sources d'information se limitent aux réseaux so-

ciaux. Or, actuellement, les réseaux sociaux, étant donné la manière dont ils sont faits, suggèrent toujours ce qu'on aime entendre. Ils ne développent pas, chez nos enfants, le sens critique et le sens de la nuance.

Ça s'observe même chez les adultes aujourd'hui. Comme députée, je reçois beaucoup de courriels de gens qui me disent qu'ils ont lu quelque chose et que c'est donc vrai. Le sens critique se perd, tout comme l'acceptation sociale de la nuance. Alors, ça amène des gens à se dire que si on n'est pas d'accord avec eux, on est contre eux.

C'est difficile, aujourd'hui, d'avoir un débat sain et de pouvoir apporter des arguments pour ou contre quelque chose. Je trouve que les réseaux sociaux sont le cancer de notre société, bien sincèrement, parce qu'ils ne forment pas les humains de façon à développer leur sens critique.

Pour moi, les programmes qui reproduisaient des élections dans les écoles étaient un outil. Cependant, je pense qu'il faut aller plus loin dans l'éducation de nos enfants pour les aider à développer une manière d'être de bons citoyens tout en étant très conscients des enjeux sociaux auxquels nous sommes confrontés et de l'environnement dans lequel nous vivons.

Je suis d'accord avec vous à cent pour cent. Les villes, les provinces et le gouvernement fédéral doivent faire des efforts pour bien comprendre qu'il y a des risques au fait de développer une limite, chez nos enfants, quant à la capacité de porter un regard bienveillant sur autrui. Être pour ou contre, ça veut dire qu'on juge et qu'on n'accepte pas d'avoir de la nuance. Ça, pour moi, c'est très préoccupant.

Je suis d'accord avec vous, monsieur Bridgman, pour dire qu'il y a quand même des choses qu'on peut faire, au fédéral, et qu'on tarde à faire par rapport aux réseaux sociaux. Ce n'est pas normal, par exemple, que les réseaux sociaux aient décidé de retirer nos hebdomadaires locaux de leur fil de nouvelles. Nos hebdomadaires locaux nous permettent d'être informés sur ce qui se passe localement, dans nos municipalités et dans nos communautés.

Ce lien avec notre communauté a été coupé par le fait que Meta, par exemple, refuse de relayer les nouvelles. On a essayé de faire quelque chose. J'ai eu beaucoup d'admiration pour Mme Freeland quand elle a affronté la société Meta pour lui dire qu'elle allait payer une redevance pour nous permettre de mieux soutenir et de mieux informer nos communautés. Bon, le nouveau gouvernement a décidé de renier cet engagement de demander à Meta de payer sa part.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire de plus? Je pense que l'Europe est beaucoup plus avant-gardiste que nous pour encadrer ce pouvoir qu'ont les géants du Web.

Qu'est-ce que l'État peut faire, à l'intérieur de ses limites?

• (1135)

Aengus Bridgman: C'est une excellente question.

Il y a certainement un problème concernant META, particulièrement. META est clairement un acteur, en ce moment, qui fait vraiment mal, surtout aux nouvelles locales. C'est aussi difficile pour les grandes chaînes à Toronto, à Ottawa et à Montréal, mais ce l'est beaucoup plus pour les petites villes.

Je viens du Manitoba, où plusieurs petites villes ont vraiment un problème. À mon avis, il y a plein de choses qu'on peut faire. Premièrement, il y a déjà une loi qui pourrait être appliquée. Je ne suis pas avocat, mais je constate la situation. Les grandes plateformes distribuent déjà des nouvelles. Elles font énormément de profit grâce aux promotions ici au Canada, mais le Canada est timide. En ce moment, on craint d'affronter les grandes entreprises américaines dans plusieurs régions. Je comprends le contexte politique plus large, mais je me demande si cette timidité nous a aidés dans les deux dernières années.

Cette timidité nous a-t-elle été utile?

Le Canada a-t-il réussi à faire ce qu'il voulait, en faisant preuve de cette timidité, quant aux plateformes?

Je pense que c'est vraiment utile de savoir comment il faut agir avec les grandes plateformes d'intelligence artificielle. Les changements se font rapidement. Maintenant, il y a de grands joueurs, comme Google et META, mais il y a aussi OpenAI, Anthropic, Perplexity AI et Cohere.

Si nous ne mettons pas des restrictions, si nous n'exerçons pas notre gouvernance, tous ces acteurs vont faire exactement les mêmes choses.

[Traduction]

Le président: Il vous reste cinq secondes.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Je vous remercie.

J'espère que nous pourrions poursuivre cette discussion lors du prochain tour de questions.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Jackson, pour cinq minutes.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président.

Je souhaite de nouveau la bienvenue aux témoins. Je vous remercie d'être ici et de nous faire part de vos points de vue et de votre expertise. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Je vais poursuivre un peu dans la même veine que Mme DeBellefeuille. Monsieur Bridgman, vous avez formulé deux recommandations.

L'une d'entre elles est que vous croyez que ces grandes entreprises de médias sociaux — l'environnement des médias sociaux — peuvent être réglementées.

Ensuite, en réponse à une question de M. Van Popta, nous avons souligné... Le projet de loi C-18 a été mis en oeuvre. Il y a eu une réaction de la part de Meta. Les choses ne se sont pas très bien passées, car nous nous retrouvons désormais face à un vide. Vous n'avez peut-être pas utilisé ce mot, mais c'est en gros ce à quoi nous en sommes arrivés. Les décideurs n'ont absolument pas coopéré avec la tentative du gouvernement, et pourtant, vous recommandez qu'ils participent si une réglementation venait à être mise en place, sous une forme ou une autre.

Quels éléments de preuve pourriez-vous présenter à ce comité pour montrer que de grandes entreprises comme Meta...? Le marché canadien est très petit par rapport à leur présence mondiale. De quoi disposez-vous pour prouver qu'elles participeraient effective-

ment à toute réglementation que le gouvernement du Canada pourrait adopter?

• (1140)

Aengus Bridgman: C'est toujours la question qui se pose avec n'importe quelle grande entreprise. On se demande si l'entreprise coopérera si on tente de prendre des règlements.

Nous avons la preuve que Google a coopéré dans ce cas précis. Meta a choisi de ne pas le faire. J'ai parlé de l'échappatoire. J'ai parlé de la timidité avec laquelle nous avons abordé cette question et du fait que nous avons accepté leur façon de présenter la question, notamment en ce qui concerne la taxe sur les liens et d'autres éléments connexes. Le Canada n'a pas beaucoup de poids à l'échelle mondiale. Ce qui s'est passé dans le cas de Meta — et ce qui continue de se passer —, c'est que cela ne concernait pas le marché canadien ou le dollar canadien, mais le contexte mondial. Il s'agissait de la mesure dans laquelle les intervenants craignaient que cela se produise en Californie, à New York et dans le monde entier. Ils ont donc tenté de fixer des limites. Néanmoins, le nombre d'utilisateurs de Facebook est extrêmement élevé au Canada. L'entreprise gagne énormément d'argent dans le contexte canadien avec les publicités, ce qui signifie qu'elle doit aussi assumer une responsabilité.

Je ne pense pas qu'il soit acceptable pour nous de dire qu'une entreprise est trop importante pour être réglementée. En quoi cela nous a-t-il aidés sur le plan des plateformes sociales? Pouvons-nous comparer la société d'aujourd'hui à celle d'il y a 20 ans et conclure que nous sommes nettement plus démocratiques, plus résilients et plus compétents aujourd'hui? Je ne pense pas que ce soit le cas. Il y a des réseaux. Les citoyens ont la possibilité de communiquer entre eux. Cela entraîne d'énormes avantages, mais je pense que nous pouvons faire mieux.

Grant Jackson: Je vous remercie.

J'ai entendu différentes personnes affirmer qu'elles se sentent plus connectées que jamais et plus libres de tenir ces discussions, contrairement à l'époque d'avant Meta, où on devait utiliser le téléphone, le courrier traditionnel, les courriels ou d'autres moyens de communication.

Je ne dis pas que nous ne devrions pas tenter le coup parce que ces entreprises sont trop puissantes. J'aimerais simplement savoir si vous avez des exemples d'autres pays qui ont réglementé ce domaine, et où Meta n'a pas pris une décision comme celle qu'elle a prise dans le cas du projet de loi C-18, mais s'est en fait conformée à ce que le gouvernement tentait d'imposer.

Aengus Bridgman: L'Australie est un exemple probant. Il y a eu divers codes de négociation dans lesquels il était obligatoire de négocier avec les médias d'information. C'est un modèle qui existe dans le monde entier, et on a tenté de le mettre en oeuvre dans le contexte canadien également.

Souvent, lorsque je viens témoigner, je donne l'impression d'être techno-pessimiste. Il n'y aura pas...

Je conviens que les groupes Facebook locaux et les groupes communautaires sont formidables. Je fais partie de ceux de ma ville. Ils permettent de créer des liens. Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir les deux? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir accès aux nouvelles sur Meta et la possibilité de créer ces liens? Il existe des moyens d'y parvenir.

Je pense que la crainte liée au moment où cela s'est produit, c'est-à-dire lorsque Meta s'est retirée, et le contexte géopolitique ont changé et qu'il faudrait réexaminer la question.

Grant Jackson: Votre deuxième recommandation concerne l'infrastructure de résilience numérique. Un autre témoin de ce groupe a parlé des bibliothèques et de ce genre de choses, mais j'aimerais que vous nous donniez des exemples précis d'infrastructures de résilience numérique que vous recommanderiez.

Aengus Bridgman: Il y a eu l'Initiative de citoyenneté numérique et divers autres programmes, qui étaient souvent à court terme. De nombreux excellents programmes ont été exécutés.

On a produit des rapports. Il existe un espace expérimental très dynamique. L'examen attentif de ces programmes et de ceux qui ont fonctionné est un excellent point de départ.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Wilkinson, vous avez cinq minutes.

L'hon. Jonathan Wilkinson (North Vancouver—Capilano, Lib.): Je remercie également les témoins de leur participation.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. Gunn. Ma question se divise en trois parties.

De toute évidence, vous avez beaucoup travaillé sur l'éducation civique par l'entremise de l'apprentissage par l'expérience grâce au programme Salut l'élu.e, qui permet de rencontrer des députés, et le programme Vote étudiant, qui fait découvrir le processus électoral aux étudiants. De manière générale, pouvez-vous expliquer pourquoi ce genre d'engagement positif dans la démocratie est important?

Pouvez-vous également nous parler un peu — qu'il s'agisse de votre expérience directe ou de l'observation d'autres initiatives — de ce qui est généralement le plus important?

J'ai mentionné la question de l'échelle lors d'une réunion précédente, et le vote étudiant est un bon exemple de mise à l'échelle. À l'extérieur de l'environnement scolaire, avez-vous des idées sur la façon dont vous pouvez mobiliser efficacement le public à grande échelle?

• (1145)

Taylor Gunn: Votre première question, je crois, portait sur les raisons pour lesquelles les programmes Vote étudiant et Salut l'élu.e, ainsi que d'autres types de programmes, sont importants. Où voyez-vous ce genre de choses se produire dans la vie d'un jeune en dehors de l'école? À ma connaissance, cela n'arrive pas, mais c'est possible, car dans certaines familles, on encourage fortement la participation ou le service démocratiques.

Je vais tenter de parler plus lentement. Je suis désolé.

Les écoles demeurent un espace sacré, et les éducateurs demeurent des Canadiens très engagés et dévoués qui veulent créer des citoyens avant de créer des employés. Il n'y a pas d'autre endroit où cela se produit, et c'est la raison pour laquelle, à mon avis, c'est important.

Vous avez demandé ce qui est le plus important. Cela revient-il à me demander ce qui est le plus efficace, selon mon expérience? Oui, d'accord.

Il y a une façon d'aborder cette question. Il se peut que vous envisagiez de nouvelles initiatives. On a parlé d'un fonds pour la dé-

mocratie et d'autres initiatives connexes. Je pense que ce qu'il faut faire, avant toute chose, c'est recenser les actifs. Quelles ressources déjà à votre disposition pouvez-vous utiliser et renforcer avant de créer quelque chose de nouveau? Ce serait la première chose à faire.

Encore une fois, je ne fais pas partie de ce groupe et je n'en tire donc aucun avantage, mais si vous êtes préoccupés par des choses comme l'éducation aux médias ou l'éducation civique, vous pouvez vous tourner vers un groupe comme Civix, qui compte 60 000 enseignants dévoués qui peuvent agir en un clin d'œil lors d'une élection fédérale surprise et mobiliser un million de jeunes dans le cadre d'une activité. C'est ce dont je parle lorsque je vous encourage à recenser vos actifs.

Je pourrais transposer cela à une échelle qui dépasse le cadre scolaire. Vous savez probablement tous déjà ce que je vais vous dire. Il y a peut-être une petite différence d'âge dans la salle, mais peut-être pas — j'ai 48 ans —, mais une grande partie de notre infrastructure civique a été construite par des groupes communautaires. Il s'agissait par exemple des clubs Lions, des clubs Rotary et d'autres types d'organismes qui n'existent plus vraiment sous la même forme qu'il y a 10 ou 20 ans.

Vous pouvez vous adresser à différents universitaires qui vous diront que cela a été influencé par nos activités de divertissement et notre technologie. Je me demande s'il est possible de relancer ce type d'activités publiques, d'activités partagées et d'activités en personne. Il y aurait plusieurs façons d'y arriver.

J'ai accès à des recherches qui n'ont pas encore été publiées, mais qui ont été menées auprès de 2 500 élèves d'écoles intermédiaires et secondaires partout au pays. On a demandé à ces élèves si un programme de service national destiné à les aider à rencontrer d'autres personnes et à acquérir certaines compétences — peut-être avec une petite rémunération — les intéresserait.

Vingt-cinq pour cent des jeunes ont répondu d'emblée que cela les intéresserait, et 45 % ont répondu que cela les intéresserait, mais que ce serait peut-être mieux pour quelqu'un d'autre. Il ne faut pas oublier qu'ils n'ont vu qu'un seul paragraphe à ce sujet. Que pourrions-nous faire pour mobiliser les gens et leur offrir des débouchés constructifs où ils peuvent acquérir des compétences?

C'est la raison pour laquelle j'ai évoqué ces idées liées à l'infrastructure pour ce que nos forces armées s'apprennent à tenter de faire. Elles pourraient peut-être s'ouvrir davantage vers l'extérieur et être moins repliées sur elles-mêmes.

Quelles autres ressources existantes pouvons-nous utiliser pour mobiliser la population? Je ne connais pas votre situation, mais mes enfants apprennent à connaître leur ville et des jeunes à l'extérieur de leur salle de classe simplement dans le cadre des sports qu'ils pratiquent. Rien ne devrait empêcher les familles et les gens de jouer ensemble. Je sais que cela fait intervenir les provinces et les municipalités — et certaines municipalités s'en tirent très bien —, mais les jeunes devraient jouer ensemble, et pas seulement au soccer. Mon plus jeune ne veut pas jouer au soccer, mais il pourrait faire autre chose, et nous devons donc réfléchir aux façons d'accroître ces possibilités.

Il y a autre chose, et cela va peut-être un peu plus loin, mais le meilleur atout dont nous disposons pour susciter l'engagement du public, c'est notre géographie. Une personne qui souhaite mieux connaître le Canada n'a qu'à sortir de chez elle et explorer le pays. Je pensais que la passe ferroviaire était une bonne chose, mais les vols sont ridicules. Le problème, c'est que la plupart des gens ne peuvent pas se permettre de passer quatre jours dans un train. On ne peut pas faire un voyage de 10 jours à travers le Canada pour passer une journée à Halifax.

• (1150)

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Je m'en excuse.

C'était très intéressant, et nous aurons le temps de poursuivre cette discussion.

La parole est maintenant à Mme DeBellefeuille. Elle a deux minutes et demie.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Merci, monsieur le président.

Nous allons poursuivre notre discussion sur les géants du numérique, monsieur Bridgman.

Une des premières décisions du gouvernement Carney a été d'abandonner la taxe sur les services numériques visant les géants du Web. Nous aurions pensé que cet argent amassé aurait pu mieux soutenir nos médias locaux, nos médias communautaires et nos télévisions communautaires qui relient les communautés et qui apportent la nouvelle locale. Nos médias locaux peuvent aussi être à contre-courant de ce qui est véhiculé dans les médias sociaux.

Selon vous, s'agit-il d'un échec? Le gouvernement Carney avait retiré cette loi en pensant amadouer le gouvernement américain, mais ça n'a pas été le cas.

Actuellement, croyez-vous qu'on devrait repenser cette mesure de taxation pour redistribuer cet argent à nos médias locaux et renforcer l'information locale et régionale?

Aengus Bridgman: On a absolument besoin de renforcer l'information locale. La taxation est une méthode qui permettra de le faire.

Je pense aussi qu'il faut réfléchir à l'endroit où le monde commence à passer son temps. On a fait plein d'études qui démontrent que, de plus en plus, les Canadiens vont vers les influenceurs pour obtenir leur information. On a tendance à dire qu'on n'aime pas ça, parce que les influenceurs ne sont pas réglementés et qu'ils font ce qu'ils veulent. J'ai parlé à plein d'influenceurs et à plein de créateurs qui prennent leurs responsabilités, mais qui sont un peu dépassés par tout ça. C'est un milieu très difficile. Moi-même, je suis un chercheur qui travaille à temps plein pour mieux comprendre ce qui se passe, et je trouve ça difficile.

Selon moi, il faut absolument investir dans la production d'information locale. Cependant, la façon de le faire est très importante. Il faut réfléchir à la manière de bien faire ça et de bien comprendre l'écosystème de l'information. Il faut aussi penser à qui va partager cette information locale et à la façon dont on peut les outiller.

Claude DeBellefeuille: C'est parfait.

Il me reste quelques secondes pour vous remercier de continuer de répandre la bonne nouvelle. On a besoin de vous, parce que je pense qu'on ne s'en va pas dans la bonne direction. Notre timidité, je pense qu'on va la payer plus tard avec la sorte de citoyen qu'on

est en train de développer. Je souhaite que vos alarmes soient entendues, messieurs.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Madame Kronis, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leurs commentaires très pertinents, mais je tiens également à féliciter la greffière d'avoir réuni des témoins qui interagissent de manière si harmonieuse, car c'est un plaisir de les écouter.

M. Blask a fait remarquer que les gens se sentent mieux intégrés lorsqu'ils peuvent se reconnaître dans leurs institutions. M. Bridgman a parlé de la façon dont l'intelligence artificielle est en train de restructurer un environnement informationnel relativement non réglementé. Il a également parlé du niveau de confiance élevé que les gens accordent à l'intelligence artificielle. L'un d'entre vous a parlé du point de vue dominant selon lequel les gens obtiennent leurs nouvelles à partir de l'intelligence artificielle, qui saisit le contenu, lui donne une certaine forme et le présente comme un fait. Je pense que c'est également ce qu'a dit M. Bridgman.

J'aimerais vous demander, monsieur Gunn, ce qui se passe lorsqu'un individu construit son propre modèle d'intelligence artificielle en utilisant seulement des sources avec lesquelles il est d'accord.

Taylor Gunn: Nous connaissons peut-être tous la réponse à cette question. M. Bridgman est l'expert technique en la matière, mais pour ma part, je dirais que dans un tel cas, cet individu se parlerait à lui-même.

Tamara Kronis: Dans ce contexte, jusqu'à présent, on a beaucoup mis l'accent sur le messenger dans le cadre de cette séance. On a beaucoup parlé de l'intelligence artificielle, de Meta et des autres plateformes de médias sociaux. Je pense que cela nous décharge, à bien des égards, de nos responsabilités en tant que citoyens.

Si un système d'intelligence artificielle est programmé pour donner la priorité aux croyances déjà enracinées d'un utilisateur, comment une personne peut-elle remettre en question de mauvaises idées ou corriger les erreurs qu'elle pourrait apprendre au cours de ce processus?

Taylor Gunn: Je vais mentionner notre responsabilité personnelle à titre de citoyens, car je pense qu'elle est vraiment importante et qu'elle ne devrait pas être abandonnée ou négligée. Cela ne plaira pas beaucoup aux jeunes de 17 ans typiques, mais je vais le dire parce que j'y crois.

C'est très difficile en raison de la technologie et de la façon dont elle a été conçue pour fonctionner avec les utilisateurs. J'ai une petite théorie. Je pourrais me tromper complètement, et M. Bridgman ou M. Blask le sauraient mieux que moi, mais je parie que les gens n'utiliseraient pas autant les médias sociaux ou ne publieraient pas autant s'il n'y avait pas de bouton « j'aime ». C'est ce que j'ai vu sur LinkedIn. Je ne veux pas être sur LinkedIn, même si je l'utilise pour obtenir une quantité raisonnable de renseignements intéressants, mais je sais que les gens l'utilisent pour obtenir des mentions « j'aime ». Si on éliminait cette petite dose de dopamine, je me demande si... Je ne sais pas si l'un d'entre vous a fait des expériences avec ses taux de dopamine, mais il s'agit vraiment d'une faible dépendance à la dopamine. Cela a peut-être le même effet que la moitié d'une cigarette, mais c'est une dépendance, croyez-moi.

• (1155)

Tamara Kronis: Dans ce contexte, que se passe-t-il lorsque les gens commencent à faire confiance à ces appareils? Que se passe-t-il lorsque les gens commencent à faire plus confiance à ces systèmes d'intelligence artificielle personnalisés et à ces influenceurs dont parlait M. Bridgman qu'ils font confiance à des sources comme les experts indépendants et les journalistes? Qu'advient-il de notre résilience civique dans ces circonstances?

Taylor Gunn: Elle diminue considérablement. Je pense que nous sommes déjà confrontés à ce problème. On peut se demander que faire d'autre. Je m'appête à...

Tamara Kronis: Ce que je veux savoir, c'est qui devrait être tenu responsable de cette situation.

Taylor Gunn: Probablement les gens qui ont bâti ces systèmes, mais nous avons aussi une part de responsabilité. Est-ce une façon juste de présenter les choses? Le seul problème, c'est qu'ils vont se battre contre cela, et nous ne devrions peut-être pas attendre qu'ils règlent le problème eux-mêmes. L'une des premières choses que nous pourrions évaluer, c'est la mesure dans laquelle les jeunes, ou les personnes de tous âges, connaissent simplement le nom des médias d'information canadiens et comprennent comment fonctionne le journalisme. Je pense que c'est un seuil très bas. C'est le premier problème.

Vous devriez peut-être répondre à cette question, monsieur Bridgman, parce que vous connaissez le sujet mieux que moi. M. Bridgman a raison de dire que le simple fait de remplacer la mention du nom d'un média dans le résumé d'un article de presse revient à du vol de journalisme. L'ordinateur ne fait que pondre un résumé. C'est inacceptable. Je ne sais pas comment quelqu'un peut payer pour cela. Cela renforce l'idée selon laquelle on peut obtenir des renseignements simples et rapides qui ne sont peut-être même pas exacts à partir d'un système de nouvelles. Ce ne sont plus les médias sociaux. Ce sont nos grands modèles de langage.

Voulez-vous ajouter des précisions, monsieur Bridgman, puisque vous connaissez davantage le sujet?

Tamara Kronis: Allez-y, je vous prie.

Aengus Bridgman: Très brièvement, les systèmes d'intelligence artificielle actuels destinés à remplacer l'actualité auprès des consommateurs sont généralement des produits de bien meilleure qualité que ce qu'on trouve habituellement dans un fil d'actualité dans les médias sociaux.

Tamara Kronis: Cela dit, la plupart des utilisateurs comprennent-ils comment leur outil d'intelligence artificielle personnalisé a été programmé? Dans quelle mesure font-ils aveuglément confiance à un outil qu'ils ne peuvent pas vraiment évaluer?

Aengus Bridgman: Presque personne ne le comprend.

Le président: Je dois vous arrêter ici.

La parole est maintenant à Mme Brière. Elle a cinq minutes.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Vos témoignages sont franchement très intéressants. Je suis d'accord avec ma collègue pour dire qu'ils se complètent très bien.

Monsieur Gunn, dans vos remarques préliminaires, vous avez parlé de l'importance de développer un attachement et de créer des liens. M. Blask en a aussi parlé dans les siennes. Ce dernier a dit que la résilience civique était un problème de structure dans nos communautés. Il a parlé de l'importance de développer des relations humaines et de renforcer la mémoire.

Il y a deux semaines, dans ma circonscription de Sherbrooke, il y a eu la campagne du Pain partagé. Des groupes comme les scouts et les cadets étaient tous là, et ils allaient d'une maison à l'autre pour offrir du pain aux citoyens. Il y avait des kiosques où on pouvait acheter du pain. C'étaient eux qui se tenaient là pour en offrir.

J'ai vu la beauté et la bienveillance de ces jeunes, qui sont formés, qui ont une discipline, qui veulent aider et qui veulent transmettre toutes ces belles valeurs qu'ils apprennent dans ces différents mouvements de jeunesse.

Pensez-vous que le fait de construire là-dessus serait une belle façon d'élargir l'engagement citoyen? Il existe différentes façons d'être engagé envers nos institutions démocratiques.

[Traduction]

Taylor Gunn: Je ne voudrais pas être la personne qui serait en désaccord avec cela. Ce serait terrible.

Des voix: Ah, ah!

Taylor Gunn: Qui est cette personne? Qui est cet homme? Oui. C'est exactement cela. Il y a déjà... Eh bien, je vais le dire ainsi. Ce que je trouve vraiment intéressant, c'est que pour tous les investissements militaires à l'heure actuelle, le gouvernement parle de double usage. On va construire un hôpital pour une base dans le Nord, mais cet hôpital va servir la communauté. Nous avons déjà ce potentiel d'infrastructure sociale à double usage, c'est-à-dire des groupes comme celui-ci, qui profitent aux participants, mais aussi à notre résilience civique. Je pense que c'est à cause de certains de ces facteurs. Ils peuvent s'auto-identifier et faire du bénévolat, et les autres peuvent être identifiés à l'externe, mais nous voulons renforcer cela de toutes les façons possibles.

Je pense toutefois que nous avons peut-être constaté une baisse de la participation à bon nombre de ces traditions. Vous avez nommé les scouts et les guides ne sont pas aussi nombreux qu'auparavant. J'en suis à peu près certain. Je pense que nous devons simplement changer notre culture. « Peut-être qu'il suffit de changer notre culture. » C'est amusant à dire. Comment pouvons-nous rendre cela plus habituel et plus dévoué, afin que ce soient les priorités de participation de nos enfants pour toujours, d'une manière ou d'une autre?

Cela n'a pas fonctionné. Revenons à ce qui fonctionnait. Il n'y a rien de mal à cela. Je ne dis pas qu'il faut revenir en arrière et être tous des agriculteurs, aussi formidable que cela puisse être. Nous n'allons pas tous faire cela.

Comment pouvons-nous revenir en arrière et participer à cette infrastructure sociale existante? Nous aurons une vie meilleure grâce à cela. Je vais vous citer un exemple rapide, parce que cela a changé ma vie.

À l'époque du virus, je m'inquiétais pour des millions d'enfants, puis j'ai commencé à m'inquiéter pour des dizaines de personnes dans mon quartier. Nous avons pris en charge une patinoire faite par des bénévoles. Je n'ai même pas patiné. J'ai simplement aimé l'idée de construire quelque chose. J'ai commencé à m'inquiéter au sujet de dizaines de personnes, et nous avons maintenant un groupe d'environ 60 bénévoles. Nous avons cette nouvelle activité où nous nous réunissons autour d'un feu pour un repas de célébration, et nous faisons à manger.

Les gens disent qu'ils ne l'ont jamais fait auparavant dans leurs collectivités. C'est un peu triste, mais c'est aussi encourageant, parce que c'est ce que nous devons faire. Je pense que nous avons perdu cela. Il s'agit simplement pour nous tous de mettre en place notre propre... C'est risqué. Il est risqué de se faire de nouveaux amis. Il est risqué d'entrer dans sa collectivité, mais je pense que nous devons tous prendre ce risque et reconstruire la collectivité nous-mêmes.

• (1200)

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Bravo! Je vous remercie de nous avoir fait part de ce bel exemple.

Comment peut-on faire pour attirer les jeunes dans ces groupes, justement?

Comment peut-on faire, aussi, pour que les adultes puissent susciter l'intérêt des enfants afin qu'ils participent à ce genre d'initiative?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

Taylor Gunn: D'accord.

Une partie des résultats de ce sondage qui n'a pas encore été révélée, c'est que les enfants veulent plus d'interactions en personne. Ils le veulent.

Si vous regardez ce qui se passe en Ontario, par exemple — et il y a une certaine uniformité à cet égard dans tout le pays —, le service fait partie du programme scolaire, mais quels types d'occasions sont offertes pour permettre aux enfants de participer au service? Bien sûr, vous apprenez quelque chose à envoyer un don par la poste à une ONG, si cette possibilité existe bel et bien, mais qu'est-ce qui pourrait être beaucoup plus substantiel et constructif, et auquel les enfants pourraient peut-être participer à plus long terme? Je pense que c'est ce qui nous manque.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes pour accueillir le prochain groupe de témoins.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le président: Bon retour. Je tiens à remercier la greffière d'avoir ramené tout le monde, ce qui est toujours un défi à la Chambre des communes. Nous allons passer à notre deuxième groupe de témoins.

Nous accueillons Sylvain Charlebois, directeur et professeur de l'Agri-Food Analytics Lab, — ce nom est toujours un défi pour moi — de l'Université Dalhousie; Niamh Leonard, directrice géné-

rale de la Fondation Euphrosine; et John Carpay, président et fondateur du Justice Centre for Constitutional Freedoms.

Nous allons entendre M. Charlebois pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Je serai très strict en ce qui concerne les cinq minutes.

Sylvain Charlebois (directeur et professeur, Dalhousie University, Agri-Food Analytics Lab): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de l'état actuel de la résilience civique au Canada, une question à la fois opportune et fondamentale pour la santé de notre démocratie.

Je comparais devant vous en tant que chercheur spécialisé dans les systèmes alimentaires, les chaînes d'approvisionnement et le comportement des consommateurs. Bien que mon travail se concentre sur l'agroalimentaire, les perspectives vont bien au-delà. L'alimentation est l'une des façons les plus immédiates et les plus concrètes pour les Canadiens de faire l'expérience des pressions économiques, du rendement institutionnel et, surtout, de la confiance.

Au cours des dernières années, le Canada a été confronté à une série de chocs, de perturbations liées à la pandémie, d'instabilité géopolitique et d'inflation alimentaire soutenue. Ces événements ont mis à l'épreuve non seulement nos chaînes d'approvisionnement, mais aussi la confiance du public dans les institutions. La résilience civique dépend essentiellement de cette confiance.

Permettez-moi de vous donner trois exemples qui illustrent les défis auxquels nous sommes confrontés.

Premièrement, il y a le rôle des médias et du discours ouvert. Plus tôt ce mois-ci, ma collaboration de 25 ans avec *La Presse*, au cours de laquelle j'ai écrit plus de 1 000 chroniques gratuitement, a pris fin. Cela faisait suite aux préoccupations que j'avais exprimées publiquement en tant que citoyen sur les médias sociaux quant à la façon dont le financement public des médias du secteur privé pouvait potentiellement influencer les décisions éditoriales. Ce qui est important ici, ce n'est pas le désaccord. Le débat est essentiel dans une démocratie saine, mais la réaction a été surprenante. Aucun autre média n'a répondu de la même façon. Cela soulève des questions plus générales sur la mesure dans laquelle nous sommes collectivement à l'aise avec la remise en question des discours dominants. La résilience civique dépend de notre capacité à soutenir un dialogue ouvert et pluraliste sans conséquences disproportionnées.

Deuxièmement, il y a la question de la tarification du carbone industriel et de ses effets indirects sur les Canadiens. Bien que la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs ait été supprimée, le prix du carbone industriel continue d'augmenter, atteignant maintenant 110 \$ la tonne. Dans le secteur agroalimentaire, ces coûts ne disparaissent pas: ils sont intégrés dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, de la transformation au transport en passant par la distribution. De nombreuses entreprises s'adaptent discrètement, souvent en imposant des frais supplémentaires ou en modifiant les contrats, mais très peu de médias examinent de près cette dynamique. Nous l'avons fait. Cette lacune est importante. Lorsque les citoyens sentent que les pressions économiques réelles ne sont pas pleinement reconnues ou expliquées, cela peut éroder la confiance à l'égard des institutions et de l'écosystème d'information qui est censé les informer.

Troisièmement, il y a le boycottage de Loblaw et les contre-mesures tarifaires d'Ottawa. Je pourrais donner de nombreux autres exemples.

Ensemble, ces exemples pointent vers un dénominateur commun: la résilience civique concerne non seulement le rendement des institutions, mais aussi la façon dont elles sont perçues, comprises et jugées dignes de confiance.

De mon point de vue, le renforcement de la résilience civique au Canada nécessite des mesures dans trois domaines clés.

Le premier est la transparence. Les Canadiens ont besoin d'information plus claire et plus accessible, qu'il s'agisse de politiques publiques, de mécanismes de tarification ou de prise de décisions institutionnelles.

Deuxièmement, la reddition de comptes. Les institutions doivent non seulement agir équitablement, mais aussi être perçues comme agissant équitablement. La perception est essentielle, et la confiance est difficile à rétablir une fois qu'elle est perdue.

Le troisième est l'engagement. Les Canadiens doivent sentir que leur voix compte et qu'un dialogue ouvert est encouragé. La résilience civique dépend de la participation, et pas seulement de la conformité.

En conclusion, la résilience civique n'est pas une condition fixe. Elle est dynamique et il faut la maintenir activement. Si les Canadiens commencent à perdre confiance dans les institutions qui façonnent leur vie quotidienne — que ce soit les gouvernements, les marchés ou les médias —, alors la résilience s'affaiblit, mais avec la transparence, la reddition de comptes et le dialogue ouvert, elle peut être renforcée.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Leonard, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Niamh Leonard (directrice générale, Fondation Euphrosine): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Niamh Leonard. Je suis la directrice générale de la Fondation Euphrosine, qui soutient les organismes de bienfaisance qui protègent et élargissent les espaces démocratiques où les gens participent et demandent des comptes aux autorités.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à souligner que bon nombre d'entre vous ont passé des décennies à faire le travail dont je m'apprête à parler, à rencontrer des gens dans des centres communautaires et des restaurants qui caressent de grands rêves, mais qui ont l'impression que le système politique est brisé. Vous savez mieux que la plupart des gens ce qu'il faut pour montrer aux citoyens que notre système peut encore nourrir leurs espoirs.

Mon propre parcours dans ce travail a commencé lorsque j'avais 19 ans et que j'arrêtais mes pairs sur les trottoirs pour leur demander de s'engager à voter. Je n'étais pas là pour les convaincre de voter pour un parti. J'étais là parce que je croyais — et je crois toujours — que les gens méritent l'information, la confiance et l'espace nécessaires pour décider par eux-mêmes. Cette conviction m'a fait

passer du secteur sans but lucratif au droit et à la philanthropie, toujours avec la conviction que le plus grand service que nous puissions rendre aux autres est de soutenir leur libre arbitre.

Je suis ici pour présenter un argument central: le Canada devrait créer un fonds canadien pour la démocratie qui verserait 20 millions de dollars par année par l'entremise d'un mécanisme de subvention indépendant pour soutenir les voies d'accès au système démocratique. Cette proposition a été élaborée collectivement et est maintenant appuyée par plus de 130 dirigeants de partout au pays.

Je vais présenter quatre arguments en faveur de cette proposition. Premièrement, le besoin est urgent. Deuxièmement, le fonds soutiendrait nos engagements en matière de défense. Troisièmement, nos alliés vont de l'avant avec des initiatives semblables. Quatrièmement, le fonds est réalisable.

Premièrement, quel est le problème?

La démocratie bat de l'aile dans le monde entier. Ce n'est un secret pour personne que seulement 26 % de la population mondiale vit maintenant dans une démocratie. Chez nous, seulement 40 % des Canadiens croient que le système politique leur permet d'avoir leur mot à dire, sans parler d'une voix significative. Étonnamment, une personne sur quatre estime que nos institutions doivent être démolies.

La distance entre les gens et leurs institutions est l'espace que les acteurs hostiles et les mouvements extrémistes s'empressent d'exploiter. Le moment est venu de renforcer notre système immunitaire démocratique.

Deuxièmement, ce travail soutiendrait nos engagements en matière de défense.

Le Canada a récemment dépensé 63 milliards de dollars en défense pour atteindre sa cible de 2 % de l'OTAN. Il prévoit maintenant de porter cet engagement à 5 % du PIB. Toutefois, les dépenses de défense à elles seules sont insuffisantes. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a adopté une résolution exhortant les États alliés à affecter une partie des investissements de 1,5 % liés à la défense et à la sécurité au renforcement de la résilience démocratique au moyen d'une approche pansociétale, en partenariat avec la société civile pour renforcer les systèmes d'information, promouvoir la littératie numérique et médiatique et renforcer l'engagement civique. La meilleure protection de notre démocratie, ce ne sont pas les chars d'assaut et les bombes; ce sont les gens qui croient que c'est à eux de façonner leur pays.

Troisièmement, nos alliés vont de l'avant.

L'Union européenne, qui lutte contre un régime autoritaire à ses portes, comprend l'importance d'investir dans la résilience démocratique. L'an dernier, elle a lancé le bouclier démocratique de l'Union européenne, qui est une stratégie unifiée visant à protéger l'espace de l'information, à renforcer les élections et les médias indépendants, ainsi qu'à stimuler l'engagement des citoyens.

Cette stratégie est soutenue par un engagement proposé de neuf milliards d'euros pour accomplir ce travail, ce qui représente le double des investissements précédents de l'Union européenne dans ce domaine.

Quatrièmement, le fonds est réalisable.

Le Fonds canadien pour la démocratie fournirait 20 millions de dollars par année par l'entremise d'un mécanisme de subvention indépendant. Il soutiendrait les organisations non partisans qui travaillent directement avec les gens sur le terrain, comme de nombreux témoins que le Comité a déjà entendus. Ce sont des organisations qui gèrent des programmes d'éducation électorale et médiatique, qui conçoivent et mettent en œuvre des assemblées de citoyens, qui rendent les délibérations gouvernementales accessibles au public et qui luttent contre la haine, la discrimination et la polarisation. Ces organisations sont efficaces, non partisans et manquent de ressources. Un fonds canadien pour la démocratie leur permettrait de prendre de l'expansion.

Le secteur philanthropique est déjà en train de se mobiliser. En janvier, plus de 20 fondations canadiennes se sont réunies pour la réunion inaugurale de Democracy Funders Canada, un nouveau réseau déterminé à renforcer les piliers de notre démocratie.

En conclusion, le Canada investit des milliards de dollars pour se défendre contre les menaces à ses frontières, mais la menace la plus grave est que les Canadiens ne croient plus que leurs institutions démocratiques valent la peine d'être consultées, et encore moins protégées. Il est temps d'investir ici, chez nous, pour amener les gens vers nos institutions et nos institutions vers les gens.

La politique ne devrait pas nous être imposée par des gens éloignés. C'est par la politique que nous négocions notre vie commune d'une région à l'autre, d'une idéologie à l'autre, d'une religion à l'autre et d'une langue à l'autre. Elle nous appartient à tous. Nous saurons que nous avons réussi lorsque les gens de Cochrane à Iqaluit et de Rimouski à Gander auront l'impression d'être des cocréateurs de notre démocratie et non de simples locataires.

Merci. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1220)

Le président: Merci.

Vous avez pris 4 minutes et 15 secondes. C'était exceptionnel.

Monsieur Carpay, vous avez cinq minutes.

[Français]

John Carpay (président et fondateur, Justice Centre for Constitutional Freedoms): Merci.

[Traduction]

Bonjour.

[Français]

Je suis ravi d'avoir cette occasion de comparaître devant vous pour discuter de la confiance sociale et de l'engagement civique.

En tant que diplômé de l'Université Laval, il y a 37 ans, je suis également ravi de pouvoir m'exprimer en français aujourd'hui. Malheureusement, cela ne m'arrive pas souvent en Alberta.

[Traduction]

Aujourd'hui, je vais parler de trois sujets. Le premier est la primauté du droit et l'égalité devant la loi. Le deuxième est comment l'équité, la diversité et l'inclusion, l'EDI, mine la confiance sociale. Le troisième est comment le gouvernement fédéral peut augmenter l'engagement civique.

La confiance sociale est la confiance que les Canadiens ont envers leurs concitoyens qui ne sont pas des membres de la famille ou des amis. Elle est très fortement tributaire de la primauté du droit.

[Français]

La déesse romaine Justitia porte un bandeau afin de ne pas voir la couleur de la peau ou d'autres caractéristiques personnelles des parties qui se présentent devant elle. Le principe de ce bandeau est le suivant: les droits égaux pour tous et les privilèges pour aucun.

On ne peut pas augmenter la confiance sociale, lorsque la loi s'applique d'une façon différente selon la race ou d'autres caractéristiques personnelles. Nous sommes tous créés à l'image de Dieu. Chaque individu a une valeur intrinsèque en tant qu'être humain.

[Traduction]

Le préambule de la Charte dit: « Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit ». Cet énoncé est suivi d'une virgule, pas d'un point. Cela signifie que le contenu de la Charte découle de la suprématie de Dieu et de la primauté du droit.

[Français]

Pour accroître la confiance sociale, il faut mettre l'accent sur ce qui nous unit, plutôt que sur ce qui nous divise. La primauté du droit est affaiblie, voire complètement détruite, lorsque les citoyens sont amenés à croire que leurs droits légaux dépendent des caractéristiques personnelles telles que l'ethnicité, l'orientation sexuelle, et ainsi de suite.

[Traduction]

L'idéologie de l'équité, de la diversité et de l'inclusion met l'accent sur la division plutôt que sur notre humanité commune. Cela entraîne nécessairement des conflits et de la concurrence. Cette idéologie fait la promotion de l'idée que nous devons appartenir à une classe de victimes ou à une classe d'opresseurs. L'accent n'est pas mis sur notre humanité commune. Dans l'idéologie de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, le triomphe ultime survient lorsque le groupe de victimes vainc, défait et écrase le groupe d'opresseurs. Ce n'est pas une idéologie qui passe... Il y a un beau slogan que vous avez peut-être vu sur les autocollants de pare-chocs qui dit: « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ». L'idéologie de l'EDI est axée sur les droits des groupes.

L'entente avec les Musqueams, qui a été rendue publique en mars, en est un exemple assez récent. Elle a été signée en secret. Elle met en péril les droits de propriété de plus de deux millions de personnes dans la région du Grand Vancouver. Elle reconnaît le titre ancestral, qui concerne non seulement le droit de chasser et de pêcher, mais aussi la propriété effective des terres. Lorsque vous enlevez des biens à des gens, que vous les menacez de le faire ou que vous créez un scénario dans lequel cela pourrait se produire, ce n'est pas la façon d'obtenir la confiance sociale ou la réconciliation. Tout le monde au Canada est un colon ou le descendant d'un colon. Je dois poser la question suivante: à l'article 35 de la Constitution et la proclamation royale, pourquoi créons-nous des droits juridiques différents pour 95 % des personnes dont les ancêtres sont venus d'Europe, d'Asie et d'Afrique au cours des 500 dernières années et pour 5 % de la population dont les ancêtres sont venus ici il y a plus de 500 ans?

Pour accroître la confiance sociale, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures pour abolir les initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi que les lois et les politiques fondées sur la race. Par exemple, il faut abolir la Loi sur les Indiens, abroger l'entente signée en secret en février avec les Musqueams et considérer tous les Canadiens comme des citoyens de première classe en vertu du principe de l'égalité des droits pour tous et des privilèges spéciaux pour aucun.

Je vois qu'il me reste 20 secondes. Je dirai brièvement que le gouvernement doit également respecter l'article 92 de la Loi constitutionnelle sur le partage des pouvoirs. Si le gouvernement lui-même ne respecte pas la Constitution, cela engendre un cynisme qui va à l'encontre de l'engagement citoyen.

• (1225)

Je vous remercie de votre attention, et je suis impatient de répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie.

Les trois témoins ont tous limité la durée de leur intervention à cinq minutes ou moins. La présidence leur en est reconnaissante.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Jackson pendant six minutes.

Je vous rappelle que je ne peux pas me permettre d'être aussi laxiste que d'habitude en ce qui concerne les temps de parole. Je vais donc être assez strict à propos de leur respect, car nous accusons déjà un peu de retard.

Grant Jackson: Merci, monsieur le président. Je vais faire de mon mieux pour en tenir compte.

Je tiens à remercier les témoins d'être présents aujourd'hui. C'est un plaisir de vous entendre tous intervenir à ce sujet.

Mes questions sont principalement destinées à M. Charlebois.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir participé aux Ag Days, ou journées de l'agriculture, en janvier. Cet événement s'est déroulé dans ma circonscription. Pour ceux qui ne le savent pas, il s'agit là de la plus grande foire agricole en salle de l'Ouest canadien. Elle se tient chaque année en janvier dans la ville du blé. Je n'ai entendu que des commentaires positifs de la part des producteurs et des personnes qui étaient venues précisément pour vous entendre parler. Je vous suis sincèrement reconnaissant d'être venu dans l'Ouest du Manitoba pour cette occasion. De plus, je vous remercie des observations que vous avez formulées à propos de l'agriculture canadienne, de la production alimentaire et de la sécurité alimentaire dans le contexte de la résilience de notre nation.

Je tiens également à vous remercier de votre déclaration préliminaire et du fait que vous avez clarifié la question de la taxe sur le carbone pour les industries. Pourriez-vous nous rappeler votre point de vue sur le lien entre la taxe sur le carbone pour les industries et le prix des carburants? Si vous estimez qu'il existe un lien, pourquoi les médias ne dénoncent-ils pas ces inexactitudes concernant la position du gouvernement sur la taxe sur le carbone pour les industries et les prix des denrées alimentaires?

Sylvain Charlebois: En tant qu'universitaire, je trouve très frustrant de m'adresser aux médias et d'essayer de faire comprendre au grand public les travaux de recherche que nous avons menés sur la taxe sur le carbone pour les industries — des travaux évalués par des pairs et publiés.

Nous nous concentrons sur le volet industriel de ce secteur et sur la manière dont les politiques influent sur la compétitivité du secteur agricole, sachant que ses marges bénéficiaires sont extrêmement faibles.

Dans les médias comme auprès du grand public, l'attention s'est toujours portée sur le commerce de détail. Nous savons tous que, dans ce secteur, les prix peuvent être influencés par des centaines de facteurs. Lorsqu'un économiste affirme que la taxe sur le carbone n'a pas d'incidence sur les prix de détail, cela nous semble impossible. On ne peut pas affirmer cela d'un point de vue scientifique. En revanche, on peut évaluer l'effet que cette mesure a sur les agriculteurs, les transformateurs et leur compétitivité au fil du temps, ce qui pourrait évidemment avoir des répercussions sur la sécurité alimentaire.

Grant Jackson: La principale préoccupation en matière de résilience civique de bon nombre des témoins qui se sont exprimés dans le cadre de cette étude porte sur la mésinformation et la désinformation dans les médias sociaux, ainsi que sur la manière dont le retour des médias traditionnels sur les plateformes Meta, en particulier, devrait permettre de remédier en partie à ces problèmes, simplement en réintroduisant un journalisme de qualité sur ces plateformes. Étant donné que les médias traditionnels refusent de publier sur leurs plateformes actuelles les données validées par des pairs que vous et vos collègues avez produites, comment le fait de remettre ces articles d'actualité sur Meta améliorerait-il la résilience civique, s'ils ne rapportent pas ces faits au moyen des canaux dont ils disposent actuellement?

Sylvain Charlebois: La situation est pire que cela. Ils nous appellent, et quand nous leur communiquons nos conclusions, ils les modifient. Ils révisent les passages qu'ils estiment que le public comprendra.

Grant Jackson: Il s'agissait de recherches ayant fait l'objet d'une évaluation par des pairs, que des journalistes de grands médias réputés ont ensuite révisées pour changer... pas nécessairement les faits, mais les conclusions.

Sylvain Charlebois: Ils ont recentré la discussion sur le commerce de détail et le consommateur. Je suppose qu'ils ont simplement voulu faire en sorte que ces informations soient faciles à comprendre pour le grand public.

Grant Jackson: Je vais maintenant changer de sujet. Quels sont les principaux obstacles à l'augmentation de la production alimentaire au Canada?

Sylvain Charlebois: C'est l'accès aux capitaux privés. Nous avons pris connaissance hier du rapport de la RBC, qui est accablant. Il suffit de discuter avec les agriculteurs et les entrepreneurs pour s'en rendre compte.

Bien entendu, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, a publié hier un rapport qui indique que nous perdons plus d'entreprises que nous n'en créons. Cette tendance est observée depuis quatre ans, et ce, même dans le secteur agricole. De moins en moins d'entrepreneurs se lancent dans l'alimentation, ce qui est vraiment très préoccupant.

• (1230)

Grant Jackson: Quelle est la principale recommandation politique que vous pourriez formuler à l'intention de notre comité, et par extension du gouvernement, en ce qui concerne la manière dont nous pourrions modifier ce contexte pour les investisseurs afin d'accroître le nombre d'investissements dans la production alimentaire nationale?

Sylvain Charlebois: Je pourrais transmettre au Comité un rapport que nous avons rédigé en collaboration avec la firme MNP. Nous avons conclu avec eux un contrat de collaboration d'une durée de cinq ans. Nous publions chaque année un rapport qui traite précisément du sujet dont vous parlez. Il compte 120 pages. Je peux bien sûr vous transmettre ce rapport, et vous y trouverez probablement des réponses à vos questions. Ce rapport est disponible en français et en anglais.

Grant Jackson: Oui, si vous pouviez nous le faire parvenir dans les deux langues officielles, ce serait formidable.

Ma dernière question est la suivante: l'insécurité alimentaire a-t-elle des répercussions sur la résilience des Canadiens? Je me demandais simplement si vous pourriez nous parler des conséquences de l'insécurité alimentaire, qu'elles soient liées à la résilience informationnelle ou à d'autres aspects de ce genre.

Sylvain Charlebois: On assiste peu à peu à l'émergence d'une économie en forme de K. Il y a les pauvres et les riches, tandis que la classe moyenne s'effrite progressivement. En fait, j'ai justement écrit cette semaine une lettre d'opinion à ce sujet, en m'appuyant sur des données de Statistique Canada qui montrent que la classe moyenne, c'est-à-dire les 60 % du milieu, gagne moins d'argent par rapport aux 20 % les plus riches, et que les 20 % les plus pauvres gagnent beaucoup moins d'argent qu'il y a 10 ans. Sans une classe moyenne plus forte, il est difficile d'innover. Il est difficile d'inciter les entrepreneurs à s'intéresser davantage à l'investissement dans l'agriculture en général.

Grant Jackson: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Louis pendant six minutes.

Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être ici aujourd'hui pour participer à l'étude que nous menons sur la résilience civique.

Nous avons entendu un groupe d'experts précédemment dont les propos mettaient en grande partie l'accent sur la prochaine génération et sur la manière dont nous pouvons renforcer la résilience civique.

Madame Leonard, je sais que vous avez écouté cette audience. Parfois, lorsqu'on assiste à une audience, on a des idées qu'on aimerait pouvoir communiquer; je voudrais donc vous donner l'occasion de réagir à tout ce que vous avez pu entendre au cours de la discussion du groupe d'experts précédent, ou d'y ajouter quelque chose.

Niamh Leonard: Oui, j'estime que non seulement les jeunes ont un rôle majeur à jouer dans l'avenir, mais c'est aussi à cet âge que se forment les habitudes. Je crois qu'en matière d'engagement civique et d'éducation, les jeunes constituent bien sûr une population prioritaire. Par exemple, en ce qui concerne la mobilisation électorale, nous savons que, si les jeunes votent ou non au cours des deux premières élections qui suivent leur admissibilité au vote, cela déterminera s'ils voteront ou non tout au long de leur vie. Je pense que l'engagement des jeunes est essentiel et qu'il est important de cibler les jeunes pour ces deux raisons.

Tim Louis: Au cours de votre déclaration préliminaire, j'ai noté que vous définissiez la résilience civique comme « la distance entre les citoyens et les institutions ». À la fin de nos études, nous devons

habituellement trouver un titre à leur attribuer, et je crois que je vais proposer ce titre-là. Je vous suis très reconnaissant de cette idée.

En outre, au cours de votre déclaration préliminaire, vous avez vivement préconisé un financement public. Le fonds pour la démocratie a été évoqué à plusieurs reprises. Il semble s'agir d'un processus d'évaluation et d'octroi de subventions mené en toute indépendance. Quel modèle de gouvernance serait le plus approprié pour garantir que le processus reste impartial, transparent et à l'abri de toute influence politique, tout en continuant de rendre des comptes?

Niamh Leonard: Le gouvernement a déjà procédé de cette façon dans d'autres domaines. Je pense, par exemple, au financement des arts et au financement d'autres secteurs.

Nous avons formulé deux recommandations à cet égard. La première concerne la création du fonds, et la seconde porte sur la mise en place d'un processus qui permettrait de définir son mode de gouvernance, car je ne crois pas que nous devrions avoir une réponse toute faite à ce sujet.

Je pense qu'il y a deux aspects à prendre en compte. Le premier consiste à définir clairement ce que le fonds va soutenir exactement: s'il s'agit d'une éducation civique, comment en définissons-nous la portée afin de garantir qu'elle sera offerte de manière impartiale?

Pour en revenir à ce que vous disiez, le deuxième point concerne la question de la gouvernance. On peut envisager les choses de manière plus directe, en pensant par exemple à un conseil d'administration et à sa composition, mais on peut aussi adopter une approche plus générale et, par exemple, mettre en place une détermination participative du financement, afin que le processus décisionnel au sein de l'organisation responsable du fonds incarne lui aussi les principes que le fonds cherche à promouvoir. Je laisse les détails de ce processus à une consultation ultérieure, mais je crois qu'il y a tout un éventail d'options, et j'estime que la question de l'impartialité est absolument essentielle.

Si nous demandons la mise en place d'un mécanisme de financement indépendant et impartial, c'est parce qu'à mon avis, il y a un risque réel que les notions de démocratie et d'engagement civique soient politisées si elles sont perçues comme telles. Les organisations qui mettent en œuvre ce type d'initiatives jouent un rôle essentiel à cet égard. En ce qui concerne la gouvernance, je crois que nous devons veiller à organiser une large consultation et à recueillir des commentaires concernant son cadre afin de nous assurer qu'il reflète... et afin que les personnes ayant des idéologies différentes se retrouvent dans ce cadre.

• (1235)

Tim Louis: Oui, il semble que vous soyez d'accord pour dire que cela peut se faire de manière impartiale et transparente.

Le succès laisse des indices, et vous avez évoqué l'Union européenne et le fait qu'elle investit plus de fonds que nous dans la résilience démocratique. Nous pourrions peut-être en tirer des enseignements. Vous avez qualifié leurs efforts de « bouclier démocratique ». Pourriez-vous nous donner quelques exemples de pratiques exemplaires que vous observez dans d'autres pays, que ce soit au sein de l'Union européenne ou ailleurs, et qui, selon vous, pourraient être appliquées ici, au Canada, c'est-à-dire des pratiques dont nous pourrions nous inspirer et tirer des leçons?

Niamh Leonard: Oui. Je peux vous en dire un peu plus sur le « bouclier démocratique ». Il s'agit de la stratégie globale en faveur de la démocratie que l'Union européenne met actuellement en place. Elle englobe plusieurs volets. Citons par exemple la Loi sur les marchés numériques, la Loi sur les services numériques, ainsi que des questions liées aux réformes politiques et législatives.

Cette initiative comprend la création d'un centre pour la résilience démocratique de l'Union européenne — je crois que c'est ainsi qu'il s'appelle —, ainsi que le financement du programme AgoraEU. Ce financement comprend trois volets: les médias, la culture et l'engagement civique. Il est octroyé à différents pays de l'Union européenne. Je crois que ce financement s'élève à environ huit ou neuf milliards d'euros.

Si l'on se limite aux fonds consacrés à l'engagement civique, ce que nous recommandons représente environ un quart — par rapport au PIB ajusté — de ce que l'Union européenne investit actuellement dans ce domaine.

Tim Louis: Je vous remercie. Ces renseignements sont utiles.

Pendant la dernière minute dont je dispose, je tiens à mentionner que j'ai remarqué sur votre site Web que vous avez énoncé plusieurs piliers que vous souhaitez développer. L'un d'entre eux concernait la promotion d'une participation diversifiée.

Nous avons déjà abordé brièvement la question de la diversité, mais je voudrais me concentrer sur les communautés sous-représentées. Vous avez expliqué que vous souhaitez élargir la participation libre, éclairée et constructive à la vie publique. Nous voulons nous assurer qu'au Canada, tout le monde bénéficie des mêmes chances. Pendant le temps qu'il nous reste, pourriez-vous nous expliquer comment vous développeriez ce pilier?

Niamh Leonard: Oui, certainement. Je veux dire, ce sont là des questions importantes: comment pouvons-nous parvenir à l'égalité? S'agit-il d'une question de forme ou de fond? Je suis d'avis qu'il y a la loi, et que celle-ci doit être impartiale, mais elle s'applique dans une société où règnent des inégalités.

On peut par exemple citer l'affaire Luamba, qui vient d'être portée devant la Cour suprême et qui concerne une loi officiellement neutre qui autorise les contrôles routiers en l'absence de soupçons, et mentionner l'incidence disproportionnée que cette loi a sur certaines populations. À mon sens, l'essentiel est de veiller à ce que toute approche repose sur des données et non sur des considérations partisans. Par exemple...

Le président: Je vais devoir vous interrompre, et je m'en excuse.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Normandin.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être parmi nous. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Je vais commencer par vous, madame Leonard.

Malheureusement, M. Louis m'a volé quelques-unes de mes questions, mais j'en ai quand même une autre.

Pendant mon passage à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, M. Gerald Connolly, qui en était le président à l'époque, plaiderait

fortement pour l'établissement d'un centre pour la résilience démocratique à même les quartiers généraux de l'OTAN. Vous en avez peut-être entendu parler.

Selon vous, serait-il pertinent d'avoir ce genre d'initiative non seulement dans tous les pays, mais aussi localement?

Y a-t-il un risque de redondance ou, au contraire, cela permettrait-il d'avoir des initiatives complémentaires?

Vous avez parlé de la distance entre les gens et les institutions, de proximité avec le terrain. S'il y avait aussi des initiatives locales, y aurait-il plus de chevauchements ou y aurait-il plutôt une meilleure complémentarité?

Niamh Leonard: Je crois qu'il est primordial de collaborer avec nos alliés sur ces questions. Certains pays ont dû faire face à des situations bien avant nous. Ils ont fait des apprentissages dans les dernières décennies.

À mon avis, il ne faut pas réinventer la roue ici. Ces instances peuvent permettre de mettre en commun des pratiques exemplaires et des apprentissages. Cela permettrait d'accélérer notre développement.

Historiquement, le Canada a pu tenir notre démocratie un peu plus pour acquis. Il faut donc non seulement avoir ces espaces d'échange à l'international, mais il faut aussi les avoir sur le plan national, entre les provinces, pour s'assurer que les apprentissages, par exemple ceux du Québec sur la participation citoyenne, peuvent être transmis aux autres provinces et vice-versa.

• (1240)

Christine Normandin: J'aimerais quand même revenir un peu sur la question de l'aspect non partisan.

Comme vous l'avez mentionné, avoir du financement devient contre-productif si, vu de l'extérieur, le système peut sembler partisan.

Vous avez parlé de ce qui est fait à l'extérieur du Canada, mais j'aimerais que vous nous parliez plus précisément du financement. Vous avez proposé des idées. Par exemple, on pourrait mettre en place des conseils d'administration ou des organismes de gouvernance qui permettraient aux décideurs de déterminer quelles organisations pourraient recevoir du financement.

Avez-vous des exemples de ce qui est fait ailleurs dans le monde quant à la façon de procéder au choix du financement?

Niamh Leonard: Je n'ai pas vraiment d'exemples de ce qui est fait ailleurs dans le monde.

Pour ce qui est d'AgoraEU, par exemple, je ne sais pas exactement comment les fonds sont distribués et quels sont les critères. En fait, c'est en train d'être mis en place, et je ne suis pas certaine que l'on ait la réponse là non plus.

À mon avis, il faut regarder la forme de la technique. Par exemple, en journalisme, il y a un code d'éthique quant à ce qui constitue du journalisme. Ce genre de chose pourrait aussi exister en matière d'engagement civique.

Quand il est question de populations particulières, je crois qu'il faut que ce soit ancré dans des données par rapport à la sous-représentation, à la démographie de certaines populations. Élections Canada le fait déjà, par exemple pour les jeunes, les nouveaux arrivants et les personnes en situation de handicap.

À mon avis, quand il y a des stratégies plus ciblées, il faut vraiment s'assurer que c'est pour des populations sous-représentées par rapport à leur poids démographique.

Christine Normandin: Je reviens encore sur la question du financement. L'argent, c'est toujours le nerf de la guerre pour n'importe quelle organisation.

Je vais faire un parallèle. Au Québec, présentement, le mouvement intitulé « Le communautaire à boutte! » parle d'un financement qui est souvent non récurrent et non prévisible, ce qui mine certaines initiatives.

Privilégieriez-vous un mode de financement pérenne, par exemple en fonctionnant par mission, pour les organismes qui feraient du travail sur la résilience démocratique? Adopteriez-vous plutôt un mode de financement par projet?

Ma réflexion porte sur une façon d'éliminer l'aspect partisan du financement. Si on a une prévision budgétaire qui se déploie sur un plan quinquennal, on arrive peut-être entre des périodes électorales. L'impression qu'il s'agit de financement partisan est peut-être moindre.

Serait-ce une piste à envisager?

Niamh Leonard: À mon avis, le financement par mission des organisations est primordial. Je crois que, si tout le monde faisait du financement par mission, on gagnerait 20 % en matière de capacité d'organisation partout au pays.

C'est ce que nous faisons. Nous privilégions le financement par mission, mais nous avons aussi du financement par projet pour des questions de collaboration.

Je pense que ces détails pourraient être déterminés dans le cadre d'une consultation portant sur ce point. Je crois qu'il faut aussi donner des ressources à des réseaux et à des initiatives de collaboration entre les organisations pour s'assurer que les apprentissages dont vous avez parlé plus tôt peuvent être mis en œuvre.

Merci.

Christine Normandin: Je m'adresse encore à vous, madame Leonard. Au prochain tour de parole, je passerai à d'autres témoins.

Pourriez-vous me parler du degré de collaboration qu'il y a entre les diverses organisations qui font du travail sur la résilience démocratique?

Ce serait une façon d'éviter, dans certains cas, des chevauchements. Par exemple, un organisme reçoit du financement, mais pas l'autre, alors que les deux font un travail exceptionnel.

Le fait d'avoir du financement bien réparti entre les organismes est-il quelque chose que l'on devrait davantage mettre en avant?

Niamh Leonard: Oui, absolument.

Je suis une bailleuse de fonds. Notre organisme reçoit des demandes de gens venant de plein d'écosystèmes. Je suis vraiment impressionnée par le degré de collaboration qui existe entre les organisations.

Vous l'avez entendu dire dans les témoignages qui ont été faits. Ce sont des conversations qui ont lieu régulièrement. Je crois que ça vient vraiment d'un sentiment d'urgence et du fait qu'aucune organisation ne peut y faire face seule. C'est aussi reconnaître que la collaboration est la seule façon d'avoir une portée plus grande que celle qu'on peut avoir tout seul.

Le président: Merci.

[Traduction]

Madame Kronis, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Tamara Kronis: Merci beaucoup, monsieur le président.

Professeur Charlebois, vos recherches portent principalement sur les systèmes alimentaires et les chaînes d'approvisionnement. Je viens de Nanaimo-Ladysmith, sur l'île de Vancouver, où l'on dit souvent qu'à tout moment, nous n'avons des réserves alimentaires que pour environ trois jours. Le coût des denrées alimentaires dans ma collectivité est nettement plus élevé que dans de nombreuses autres régions du pays. Je pourrais m'entretenir avec vous pendant des jours, mais je vais commencer par vous poser une question générale à propos des coûts. Pouvez-vous nous expliquer brièvement comment la multiplicité des nœuds de distribution, les défis liés à la chaîne d'approvisionnement et la taxe sur le carbone pour les industries contribuent aux prix élevés que nous observons sur l'île de Vancouver et aux craintes que nous avons concernant la sécurité et la souveraineté alimentaires?

• (1245)

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

En quoi cette question est-elle en lien avec le sujet étudié aujourd'hui?

[Traduction]

Tamara Kronis: Je vais y arriver.

Le président: Nous y arriverons, mais pouvons-nous y arriver assez rapidement? Le lien entre ce témoin et la résilience civique est assez ténu...

Tamara Kronis: Eh bien, permettez-moi...

Le président: Au sein de notre comité, quand une personne parle, l'autre écoute. Veuillez attendre que j'aie fini de m'exprimer. Je vous rendrai la parole très rapidement.

Venez-en au fait assez rapidement. J'ai fait preuve d'une grande souplesse à l'égard de ce témoin et de sa déclaration préliminaire. Je vous prie d'en venir rapidement au fait.

Tamara Kronis: Puis-je recommencer mon intervention en posant une autre question?

Le président: Bien sûr. Poursuivez.

Tamara Kronis: Professeur Charlebois, pourriez-vous nous parler brièvement du lien entre la sécurité alimentaire et la résilience civique?

Sylvain Charlebois: Il faut comprendre pourquoi les prix des denrées alimentaires augmentent, et il faut comprendre les systèmes alimentaires. À l'heure actuelle, si nous voulons que les citoyens soient bien informés, nous devons nous assurer qu'ils ont une vision globale de la situation.

Lorsque nous élaborons chaque année le rapport sur les prix des denrées alimentaires au Canada, en collaboration avec 30 universitaires qui travaillent dans toutes les régions du pays, nous prenons en compte entre 47 et 50 facteurs différents. Nous examinons le changement climatique, les coûts salariaux, la distribution, l'énergie, la géopolitique... Il y a un très grand nombre de facteurs différents qui influent sur les prix des denrées alimentaires. Je pense qu'il est injuste que les consommateurs pointent du doigt un seul facteur — par exemple, les épiciers qui exagèrent... et ce genre de choses —, et cela semble être, je dirais, l'argument commode qui prévaut et qui est véhiculé.

Tamara Kronis: Compte tenu de la confiance que les Canadiens doivent pouvoir accorder à l'établissement des prix et à la réglementation gouvernementale concernant les épiceries et le coût des denrées alimentaires, pourriez-vous nous expliquer brièvement en quoi les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et des mesures telles que la taxe sur le carbone pour les industries contribuent au coût élevé des denrées alimentaires dans des collectivités comme la mienne?

Sylvain Charlebois: J'ai plus ou moins répondu à cette question tout à l'heure. Je pense que c'est un facteur, mais il ne s'agit pas du facteur déterminant. En substance, la question est de savoir comment mesurer l'ensemble du spectre. À l'heure actuelle, je pense que la plupart des analyses publiées dans les médias se fondent en réalité sur une approche linéaire des effets de la politique. Nous examinons le contexte global, l'ensemble des facteurs, y compris les engrais et l'énergie nécessaire à l'ensemble du processus, et on se rend alors compte que tout est vraiment une question d'échelle. Je pense que c'est justement ce qui manque pour permettre aux Canadiens de comprendre la situation.

Bien sûr, les épiceries ont clairement leur part de responsabilité. Nous venons d'apprendre par la CBC l'existence d'un problème d'échelle lié à la viande. Cette situation peut en effet entraîner une hausse du prix des denrées alimentaires, qu'il s'agisse d'une erreur volontaire ou d'une simple erreur. De nombreux facteurs peuvent entrer en compte, mais il est important de présenter une vue d'ensemble, une image complète, afin que les Canadiens puissent bien comprendre ce qui se passe.

Tamara Kronis: En cas de décalage entre la façon dont les gens comprennent le calcul des prix et les renseignements que fournissent les institutions, quelle est l'incidence sur la confiance que les gens accordent à ces institutions?

Sylvain Charlebois: C'est une question de confiance des consommateurs. L'année dernière, nous avons beaucoup insisté sur le fait que les contre-mesures tarifaires mises en place par Ottawa avaient une incidence sur le prix de nombreux produits alimentaires dans les épiceries. L'ambassadeur américain au Canada a finalement dû déclarer aux Canadiens en août que nous enfreignions l'Accord Canada—États-Unis—Mexique pour ce qui est des produits alimentaires. Le premier ministre Carney a alors décidé de supprimer définitivement toutes les contre-mesures tarifaires en septembre. Il nous a fallu des mois pour expliquer aux Canadiens que les contre-mesures tarifaires posaient problème et entraînaient une hausse des prix des produits alimentaires dans les épiceries.

Tamara Kronis: Que se passe-t-il dans le contexte de ce manque d'information? Quelle tendance observez-vous dans vos recherches sur la confiance des Canadiens envers nos institutions?

Le président: Veuillez fournir une réponse très brève.

Sylvain Charlebois: La science repose sur les nuances. Plus il est difficile de présenter une vue d'ensemble, plus il est tentant de simplifier le message au maximum, ce qui sape la confiance.

Le président: Merci beaucoup. Je vais devoir intervenir.

Nous passons maintenant à Mme Vandenberg pour cinq minutes. Allez-y.

Anita Vandenberg: Merci, monsieur le président.

Je vais revenir sur le sujet de l'étude en cours et poser une question à Mme Leonard.

Pour faire suite aux questions de Mme Normandin, je m'intéresse beaucoup à la différence entre les fonds destinés à la résilience civique et, disons, les subventions habituelles accordées à différentes organisations dans tout le pays. Vous avez indiqué que l'Assemblée parlementaire de l'OTAN voit la démocratie comme une condition fondamentale de la sécurité et comme le fondement même de notre pays.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont ce type de fonds...? Nous parlons ici de petites organisations pour lesquelles une somme modeste ferait une grande différence. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi un financement public est nécessaire et en quoi il est essentiel à notre existence en tant que pays démocratique?

● (1250)

Niamh Leonard: Cette question comporte plusieurs volets.

En ce qui concerne le financement public, je pense que si nous estimons que c'est important, il faut alors allouer les fonds nécessaires. Les possibilités de financement de ce type d'activité sont limitées, et le gouvernement fait partie de la solution. Je ne pense pas qu'il doive être l'intégralité de la solution. C'est aussi pour cette raison que j'ai dit dans mon introduction que le monde de la philanthropie se mobilise en réaction aux événements qui se produisent à travers le monde et reconnaît l'importance de cette question. Je ne pense pas que l'État serait seul dans cette démarche, que ce soit pour cofinancer différentes organisations ou pour établir une collaboration plus étroite.

Au final, si nous estimons que c'est important et que l'on doit assurer une certaine indépendance, plusieurs sources de financement doivent contribuer à la solution.

Pour répondre à votre question sur ce que ce financement permettrait de financer exactement... J'ai entendu la fin de la discussion avec le groupe précédent, qui portait sur la cohésion sociale. Ce point est très important au regard de ce qu'a souligné Mme Normandin sur le fait que les organisations communautaires sont débordées. Tout cela est essentiel, mais je ferais une distinction entre le travail général mené au sein de la société civile et celui qui vise à renforcer les liens entre les citoyens et les institutions. Il s'agit d'un large éventail d'activités allant de la sensibilisation au vote à la possibilité de participer aux réunions des comités, en passant par les questions liées à la désinformation et la connaissance des médias.

Il y a toute une série de questions, qui vont de l'éducation aux campagnes d'incitation au vote, en passant par la mobilisation communautaire et la création d'espaces où les gens peuvent débattre de sujets complexes, comme les assemblées de citoyens. Je sais que vous avez entendu M. MacLeod et le Centre pour les médias, la technologie et la démocratie, qui, comme vous l'avez également appris, ont par exemple organisé ces assemblées de citoyens avec des jeunes sur le thème de l'intelligence artificielle.

Ces occasions qui permettent au public de comprendre la complexité des politiques sont également importantes pour que les citoyens aient confiance dans le fait que les décisions politiques sont prises après avoir correctement évalué tous les facteurs en jeu.

Anita Vandenberg: Merci.

Dans les quelques minutes qui nous restent, pourriez-vous nous parler de la différence entre un engagement constructif et productif et le type de polarisation incendiaire qui peut se produire lorsque les gens s'informent auprès de sources avec lesquelles ils n'interagissent pas de cette manière?

Niamh Leonard: La démocratie dépend fondamentalement de la capacité des citoyens à se faire entendre. Nous travaillons avec un consultant, Steve Joneslee, qui a très bien exprimé cette idée. Je n'ai jamais entendu personne décrire la démocratie de manière aussi concise. Il a déclaré que la démocratie, au final, consiste à savoir si nous obtenons ce que nous voulons, et si ce n'est pas le cas, si nous comprenons pourquoi et si nous trouvons que c'est juste.

Le sentiment d'être entendu est essentiel pour pouvoir accepter les résultats, même lorsqu'ils ne vous sont pas favorables. Nous savons tous ici — et vous le savez mieux que quiconque — qu'il est impossible de satisfaire pleinement les intérêts de tout le monde à tout moment. Nous aimerions que ce soit possible, mais ce n'est pas le cas.

Il est toutefois important de garantir l'équité procédurale. Je crois fermement que nous devons dépasser les clivages pour créer des espaces dans lesquels les gens peuvent discuter de questions complexes, et pour prendre conscience, comme M. MacLeod l'a mentionné, je crois, dans son témoignage, du fait que lorsque nous rassemblons les gens, au fil du temps, ceux-ci se rendent compte que ce qui les unit est bien plus fort que ce qui les sépare. Je pense que le fait de passer du temps ensemble à discuter de questions concrètes est l'une des façons dont nous parviendrons à prendre des décisions politiques complexes.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Normandin pour deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

Christine Normandin: Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant m'adresser à vous, monsieur Carpay. Nous vous donnons l'occasion de vous exprimer en français, si vous le souhaitez.

Vous avez parlé des normes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Selon vous, c'est plus clivant qu'inclusif, et vous dites que la justice doit être aveugle dans l'application de ses règles.

J'aimerais avoir votre opinion sur les grandes théories qui soutiennent ça, notamment celle de l'humanisme par opposition au

multiculturalisme. C'est quand même une discussion qui a cours au Canada. On dit que l'humanisme met davantage l'accent sur des valeurs communes, alors que le multiculturalisme fait davantage l'apologie des différences entre divers groupes qui doivent coexister.

Votre vision s'approche-t-elle techniquement de la théorie de l'humanisme ou de celle du multiculturalisme?

• (1255)

John Carpay: Merci beaucoup de la question.

Je ne les vois pas comme des choses contraires. Je pense que le multiculturalisme peut bien fonctionner, pourvu qu'il y ait une base. C'est comme une mosaïque qui a besoin de colle pour garder attachées les petites tranches de verre. Le multiculturalisme peut bien fonctionner si les gens perçoivent que la loi est juste, parce que la loi s'applique également à tout le monde. On ne va pas dire à une personne qu'elle a des ancêtres qui sont venus ici beaucoup plus tard que les ancêtres d'une autre personne. S'il y a des distinctions juridiques, les gens vont sentir qu'il y a un manque de justice. Ça va nuire à la solidarité.

Par exemple, les ententes conclues avec les Musqueam à Vancouver, ce n'est pas ce qui permet de rassembler les gens. Il y a des gens qui ont acheté une maison, et maintenant ce n'est pas clair s'ils peuvent garder leur maison pour laquelle ils ont payé beaucoup d'argent. Il y a une minorité de gens qui peut potentiellement, probablement, en tirer profit. Ça, ça divise les gens. Ça n'aide pas à favoriser la réconciliation.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Van Popta pour cinq minutes. Allez-y.

Tako Van Popta: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins.

Monsieur Carpay, j'ai une question à vous poser.

J'ai sous les yeux une note d'information provenant de la Bibliothèque du Parlement, rédigée par nos analystes très compétents, que je tiens à remercier. Ils y citent des données de Statistique Canada sur le degré de confiance que les Canadiens accordent à plusieurs de nos institutions démocratiques importantes, dont notre système de justice pénale. Il semble que seuls 48,2 % des Canadiens aient confiance en notre système de justice pénale, ce qui me semble assez surprenant.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? Je sais que vous avez une formation juridique. Vous avez évoqué l'État de droit, l'égalité et les politiques fondées sur la race. D'un côté, il y a les peines déterminées en fonction de la race, et de l'autre, sans vouloir tomber dans la partisanerie, ce que l'on appelle le système de capture et de remise en liberté. Désormais, nous avons également la détermination des peines fondée sur le statut d'immigration des personnes.

Nous parlons ici de résilience civique. Gardez à l'esprit que c'est là l'objet de ma question.

John Carpay: Ces derniers mois, les médias ont beaucoup couvert certaines affaires. Je ne vais pas les décrire ni m'étendre sur le sujet, mais dans ces cas, le juge a expressément indiqué dans son jugement qu'une personne aurait dû recevoir une peine beaucoup plus sévère ou qu'elle méritait une peine plus sévère. Toutefois, en raison de ce rapport spécial — pardon, j'en ai oublié le nom —, cette personne a bénéficié d'une peine plus légère parce qu'elle était noire ou autochtone.

Je pense que cette situation dérange la grande majorité des Canadiens et qu'elle engendre, une fois de plus, des conflits et des divisions entre les gens, car elle donne un sentiment d'injustice et de favoritisme.

Il faut également garder à l'esprit que bien avant l'arrêt Gladue de la Cour suprême du Canada, qui portait sur les considérations particulières relatives à la détermination de la peine pour les Autochtones, les juges ont toujours eu le pouvoir discrétionnaire de tenir compte de la situation de l'accusé. Ils peuvent notamment tenir compte du fait qu'il ait eu une enfance difficile, des parents alcooliques et violents, ou une adolescence difficile, et du fait qu'il n'ait pas bénéficié d'opportunités ou d'un accompagnement, etc.

Le juge avait déjà, et a encore, la compétence nécessaire pour en tenir compte. Je pense que c'était une erreur, même si elle partait d'une bonne intention. Tout le monde a de bonnes intentions. Je ne remets pas cela en cause. Il n'est toutefois pas nécessaire de préciser que les Autochtones doivent bénéficier de considérations particulières en matière de détermination de la peine; ces dispositions sont source de division. On tenait déjà compte de ces considérations bien avant l'affaire Gladue ou les politiques actuelles.

• (1300)

Tako Van Popta: Merci.

J'aimerais faire le lien avec le sujet du jour, à savoir la résilience civique. Je trouve inquiétant que plus de la moitié des Canadiens n'aient pas confiance en cette importante institution démocratique.

Quelles sont les conséquences sur notre sentiment d'appartenance à la communauté et sur notre résilience civique? Je sais que ces mesures partent d'une bonne intention, mais peut-être qu'elles ne donnent pas les résultats escomptés.

John Carpay: Votre question exprime parfaitement mon point de vue. Je ne remets pas en cause le fait que les initiatives axées sur l'équité, la diversité et l'inclusion visent à aider les personnes défavorisées, celles qui sont confrontées à plus de difficultés dans la vie et qui, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, ont plus de mal à s'en sortir, etc.

Je comprends tout à fait que les initiatives axées sur l'équité, la diversité et l'inclusion partent d'une bonne intention. Je pense aussi qu'elles sont contre-productives, car elles nuisent à l'unité, par exemple entre les hommes et les femmes, entre les personnes homosexuelles et hétérosexuelles, et entre les personnes à la peau foncée et celles à la peau claire. Cette humanité commune... Si l'on insiste sans cesse sur le fait qu'on appartient à un groupe de victimes ou à un groupe d'opresseurs, on nuit à la bonne entente et au respect mutuel.

Encore une fois, ces initiatives partent d'une bonne intention, mais je pense qu'elles sont néfastes et toxiques, et qu'elles sapent la confiance sociale entre les gens.

Tako Van Popta: Il me reste 50 secondes pour M. Charlebois.

J'ai lu un éditorial — je crois que c'était dans le *Canadian Grocer* — tout récemment. Vous dites qu'une économie de l'alimentation saine repose sur une classe moyenne forte. Je trouve quelque peu ironique qu'après 10 ans d'un gouvernement qui souhaitait soutenir la classe moyenne, et qui avait même créé un ministère chargé de la prospérité de la classe moyenne, vous ayez évoqué l'économie canadienne et le fait que les choses vont dans la mauvaise direction.

Pourriez-vous nous dire quels sont les effets de la prospérité de la classe moyenne, ou de l'absence de cette prospérité, sur la résilience civique dans notre pays?

Sylvain Charlebois: Elle a des répercussions sur nous tous, car les 20 % les plus aisés de la population continuent d'acheter du bœuf avec une majoration de 15 % et de l'agneau avec une majoration de 8 %. Ils achèteront du caviar, du crabe et du homard, ce qui fera grimper les prix et pénalisera les gens qui essaient simplement de joindre les deux bouts. Ils sont confrontés à la même inflation.

Le président: Nous allons devoir passer à Mme Brière.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Merci, monsieur le président.

D'abord, je vous remercie tous de vos témoignages.

Madame Leonard, vous avez un peu parlé d'un fonds canadien de 20 millions de dollars qui pourrait être mis en place.

Quel secteur, selon vous, nécessiterait le plus de soutien?

Quelles lacunes ce financement permettrait-il de combler?

Niamh Leonard: Merci de votre question.

À mon avis, il reste à déterminer l'ampleur du financement. Nous pourrions inclure beaucoup de choses.

Pour ce qui est du financement actuel du gouvernement fédéral, qui inclut l'Initiative de citoyenneté numérique, l'Initiative de journalisme local et d'autres initiatives, il manque vraiment un pilier visant les questions d'engagement civique.

Il faut faire en sorte que les gens soient plus près des institutions, et les institutions, plus près des gens. Il faut pouvoir informer les gens à propos du fonctionnement des institutions. Il faut s'assurer que les gens se présentent pour voter et que leurs voix sont entendues.

Selon moi, c'est par rapport aux organisations qui font ce lien qu'il y a vraiment une lacune. Cependant, il faut continuer de renforcer d'autres choses importantes, dont les questions liées au journalisme.

L'hon. Élisabeth Brière: Merci beaucoup.

Monsieur Charlebois, vous remettez souvent en doute la crédibilité des médias. Vous dites qu'elle est compromise par du financement public, alors que ça représente une petite partie de leur financement.

Que pensez-vous de votre crédibilité si vous êtes entièrement financé par des fonds publics, comme professeur d'université?

Sylvain Charlebois: Le financement des médias par l'État ne me pose pas de problème. Je dois vous reprendre. En fait, *La Presse*, qui a mis fin à ma collaboration, a fait 9 millions de dollars, et elle a reçu des subventions s'élevant à plus de 15 millions de dollars. Elle a aussi bénéficié de crédits d'impôt. Ce n'est pas rien, quand même.

Je le sens, en tant qu'universitaire et chercheur, qu'il y a eu de l'influence. Ça fait 25 ans que je travaille avec les médias, et je constate que, depuis trois ou quatre ans, c'est différent.

Dans le cas du financement de l'État, je ne vois pas de problème. Je suis un grand défenseur de Radio-Canada/CBC. Par contre, on sait bien que, pour les médias privés, c'est une cause partisane maintenant. On le voit.

• (1305)

L'hon. Élisabeth Brière: Je vous remercie.

Je vais laisser le reste de mon temps de parole au président du Comité.

[Traduction]

Le président: J'aimerais faire usage de mon pouvoir discrétionnaire en tant que président pour poser quelques questions.

Je vais commencer par vous, monsieur Charlebois.

Il semble que votre argument au sujet des médias soit le suivant: si 300 experts d'un côté affirment une chose et qu'un seul expert de l'autre côté affirme autre chose, ces deux points de vue devraient être présentés comme les deux faces d'une même médaille.

Essayez-vous de nous dire que c'est pour cette raison que les médias vous ont exclus?

Sylvain Charlebois: Je ne suis pas du tout exclu.

Le président: Je vous vois souvent. C'est pourquoi je suis surpris de vous entendre dire ici que vous n'arrivez pas à être publié dans un journal, alors que vous êtes dans tous les autres journaux du pays.

Voulez-vous dire que *La Presse* ne devrait pas être libre d'inclure ou d'exclure qui bon lui semble?

Sylvain Charlebois: Pas du tout. Je trouvais juste troublante la raison qu'ils ont invoquée pour m'écarter. C'est pourquoi...

Le président: D'accord.

Je suppose que nous serions tous préoccupés si nous étions écartés.

Monsieur Charlebois, j'ai consulté le site Web de votre université pour m'assurer que vous aviez bien étudié les questions liées à l'alimentation, à la sécurité alimentaire et tout ce qui s'y rapporte. Comparé aux autres universitaires qui ont comparu devant nous, serait-il juste de dire que vous n'avez pas mené de recherches sur la résilience civique?

Sylvain Charlebois: C'est vrai. Je ne suis pas un expert en résilience civique. Tout à fait.

Le président: Merci beaucoup.

Grant Jackson: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je suis simplement curieux. Nous avons entendu plusieurs témoins au cours des nombreuses journées consacrées à l'étude de cette question. Je ne crois pas que le président ait déjà remis en cause la compétence d'un autre témoin.

Je me demande simplement pourquoi il le fait.

Le président: Cela ressemble à un débat plutôt qu'à un rappel au Règlement.

Monsieur Carpay, en ce qui concerne vos remarques sur l'inclusion et la diversité — et je comprends votre point de vue —, est-ce pour cette raison que vous avez comparé le drapeau de la Fierté à la croix gammée?

John Carpay: Avec tout le respect que je vous dois, vous devriez vérifier les faits. J'ai déjà souligné, et je le répète aujourd'hui, que n'importe quel drapeau et n'importe quel symbole peut servir à porter atteinte aux droits et aux libertés. On peut bafouer les droits de la personne sous le drapeau canadien, le drapeau américain, le drapeau israélien, etc.

Le président: Est-ce un oui?

John Carpay: Les médias ont déformé mes propos. Avec tout le respect que je vous dois, je ne pense pas que votre argument soit juste.

Le président: D'accord.

Je trouve surprenant que, même pendant les questions, les conservateurs aient évoqué l'ordre public. Ils en parlent beaucoup. Est-il exact que vous avez été radié de deux barreaux pour avoir fait suivre et surveiller le juge en chef du Manitoba? Est-ce exact, monsieur Carpay?

John Carpay: Non, ce n'est pas vrai. J'ai démissionné du Barreau de l'Alberta en 2023. Je n'ai pas été radié du barreau au Manitoba. Je n'en ai jamais été membre. Après avoir démissionné du Barreau de l'Alberta, une fois la procédure disciplinaire menée à son terme au Manitoba, le Barreau de l'Alberta a décidé d'engager une nouvelle procédure disciplinaire. Voilà où en sont les choses.

Je ne vois pas très bien quel est le rapport avec la résilience civique, si je peux me permettre.

Le président: C'est vous qui avez évoqué l'État de droit. Est-ce que l'État de droit autorise de faire suivre des juges?

John Carpay: L'État de droit repose sur l'indépendance judiciaire, c'est tout.

Le président: Merci. Parfait.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>